Jean de MAUPASSANT

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE, BIBLIOTHÉCAIRE ADJOINT DE LA VILLE DE BORDEAUX

LES ARMATEURS BORDELAIS AU XVIIIe SIÈCLE

LES DEUX EXPÉDITIONS DE PIERRE DESCLAUX AU CANADA

(1759 ET 1760)



BORDEAUX

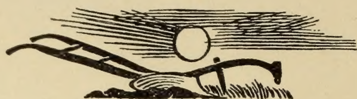
IMPRIMERIES GOUNOUILHOU

9-11, rue Guiraude, 9-11

1915

F5012
1915
D373

The EDITH *and* LORNE PIERCE
COLLECTION *of* CANADIANA



Queen's University at Kingston

Jean de MAUPASSANT

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE, BIBLIOTHÉCAIRE ADJOINT DE LA VILLE DE BORDEAUX

LES ARMATEURS BORDELAIS AU XVIII[e] SIÈCLE

LES DEUX EXPÉDITIONS DE PIERRE DESCLAUX AU CANADA

(1759 ET 1760)



BORDEAUX

IMPRIMERIES GOUNOUILHOU

9-11, rue Guiraude, 9-11

1915

Digitized by the Internet Archive
in 2013

http://archive.org/details/lesdeuxexpeditio00maup

LES DEUX EXPÉDITIONS
DE PIERRE DESCLAUX AU CANADA

(1759 ET 1760)

Parmi les négociants qui firent la réputation du port de Bordeaux au XVIIIe siècle, on ne cite guère Pierre Desclaux et fils aîné, ni Lamaletie et Latuilière [1]. Ils eurent cependant le mérite de préparer, en 1759 et 1760, les deux derniers envois de secours que la monarchie fit parvenir au Canada épuisé. Sur la *Chezine*, navire de Desclaux, Bougainville revint à Québec transmettre à Montcalm les ordres de la cour. Desclaux, Lamaletie et Latuilière ne furent pas mêlés aux faits malgré eux, car le gouvernement les choisit comme les plus capables de mener à bien l'entreprise difficile qui s'imposait.

*
* *

Bougainville a la Cour.

La campagne de Canada en 1758 avait abouti à de graves revers et la situation économique et militaire de la colonie était déplorable. Pour rétablir la face des choses ou du moins prolonger la résistance, il fallait à tout prix faire venir de France de puissants secours.

Montcalm envoya dans la métropole, pour être son porte-parole, Bougainville, son premier aide de camp, ainsi que Doreil, commissaire-ordonnateur des guerres. Par suite d'aventures de mer, Doreil ne parvint que tardivement à la cour, et la mission fut remplie par Bougainville, qui s'en acquitta avec activité et intelligence [2].

1. Leurs noms ne figurent pas dans le volume des *Autographes*, tome XXX de la Société des Archives historiques de la Gironde, pl. 79 et p. 253-261 (négociants).
2. Cf. R. Waddington, *La guerre de Sept ans*, Paris, Firmin Didot, t. III, p. 252-260; R. de Kérallain, *Les Français au Canada, la jeunesse de Bougainville et la guerre de Sept ans*, Paris, 1896, in-8°.

Le jeune homme fut bien reçu par Mme de Pompadour et les ministres et trouva en eux une assez grande bienveillance pour les défenseurs du Canada, surtout Montcalm, mais il se heurta au manque d'argent et à une irritation très vive contre les dépenses excessives de la colonie. Ce gaspillage n'avait d'autre cause que les dilapidations de l'intendant Bigot et de ses nombreux complices, parmi lesquels Cadet, munitionnaire; Bréard, contrôleur des vivres; Péan, aide-major des troupes[1]; Pénisseault, Estèbe, Le Mercier, etc. La bande Bigot était difficile à atteindre tant que durerait la guerre; toute l'administration tenait dans ses mains et les différents associés se trouvaient liés de façon à ne pouvoir se nuire; ils avaient aussi des attaches avec le parti militaire de la colonie et avec Versailles[2]; enfin, ils étaient couverts par le gouverneur Vaudreuil, prétentieux, sans volonté, peu clairvoyant et dominé par sa jalousie contre Montcalm. Vaudreuil cherchait à faire renvoyer en France le meilleur soutien de la colonie et à le remplacer par le second chef de l'armée, le chevalier de Lévis.

Bougainville obtint de la cour des secours en vivres et en hommes, l'indépendance de Montcalm et la surveillance de Bigot[3]. Le premier de ces résultats était le plus important et l'organisation s'en fit à Bordeaux, où se concentra et d'où appareilla la presque totalité de la flotte de ravitaillement. Notre but est d'étudier la préparation de l'expédition, l'accueil qui lui fut fait à la Nouvelle-France, ce qu'il advint des hommes et des navires qui y prirent part.

Le ministre de la Marine était alors Berryer, protégé de Mme de Pompadour, resté célèbre par son incapacité, son caractère bourru et sa manie de l'économie. Eût-il, d'ailleurs, été un chef énergique et intelligent, qu'il lui eût été très difficile d'accorder plus que ce que la monarchie épuisée pouvait alors donner. Il n'y avait plus de navires de guerre disponibles; ils se trouvaient concentrés à Toulon, dans la flotte de La Clue, et à Brest, dans celle du maréchal de Conflans. Le grand dessein de la cour était de réunir ces deux armées navales pour entreprendre une descente en Angleterre. Ce projet, tardif et mal étudié, n'aboutit pas, car, après le départ de Bougain-

1. Péan revint en France, pour y mettre sa fortune à l'abri, dans le courant de l'année 1758. Il s'embarqua sur une frégate commandée par Kanon.

2. Les liaisons de Bigot et de Mme Péan, de Lévis et de Mme Pénisseault étaient de notoriété publique au Canada. A Versailles, Bigot était protégé par La Porte, premier commis de la Marine, qui ne fut révoqué pour prévarication que le 27 janvier 1758; encore conserva-t-il une grande influence à la Marine et aux Colonies, où il agissait à sa guise depuis vingt ans.

3. Kérallain, *ouvr. cité*, p. 127.

ville et de la flotte de Bordeaux, La Clue et Conflans furent battus séparément, le premier par Boscawen à Lagos, le second par Hawke dans les eaux de Quiberon.



Desclaux, Lamaletie et Latuilière.

Force fut à Versailles de s'adresser une fois de plus à la marine marchande. Le port de Bordeaux était tout désigné pour servir de point de concentration ; c'est de là qu'étaient partis depuis le commencement de la guerre de Sept ans les plus importants convois pour la Nouvelle-France, principalement en 1758. Il fallait une collaboration générale des négociants de la place et, parmi les premiers d'entre eux, un chef. On chercha qui voudrait bien assumer ce rôle, parmi les correspondants de Cadet, comme Abraham Gradis, Simon Jauge, Pierre Desclaux, Pierre Baour, J.-J. de Bethmann, Lamaletie et Latuilière, les frères Féger, etc. Tous s'étaient plus ou moins prodigués les années précédentes pour approvisionner le Canada.

Abraham Gradis se récusa de bonne heure. Il avait expédié à Québec, en 1758, quatorze navires, on lui devait des millions et il s'était mis en très mauvais termes avec Le Normant de Mézy, l'adjoint à la Marine de Massiac, prédécesseur de Berryer. Le Normant, n'ayant pu s'entendre avec lui, accorda la fourniture du Canada pour 1759 à un de ses protégés, Le Moine, négociant à Rouen. Berryer maintint le traité passé avec Le Moine, mais dut se mettre en quête d'autres hommes d'affaires pour l'armement et le surplus de la fourniture.

Jauge ne semble pas s'être occupé de l'expédition de 1759. Baour, qui avait fait un gros effort l'année précédente et perdu cinq bâtiments, avait des difficultés avec l'État [1] et estimait, comme Gradis, avoir suffisamment travaillé pour la Nouvelle-France. Bethmann, Féger, Paul Nairac, Gradis lui-même, la plupart des Bordelais préféraient trafiquer pour leur propre compte avec l'Amérique sous pavillon espagnol, de façon à éviter, par ce déguisement, les risques de capture. Restaient les maisons Pierre Desclaux et fils aîné, Lamaletie, Latuilière et Cie, toutes deux en possession d'un grand crédit dans la place de Bordeaux et connues par leurs relations avec le munitionnaire du Canada. Berryer les agréa pour préparer l'ex-

1. Voir notamment les lettres de Massiac à Rostan, chef du service maritime à Bordeaux, de Versailles, 11 septembre et 30 octobre 1758 (Archives du port de Bordeaux, reg. B^2 16).

pédition de Bougainville, et eut aussi recours à la bonne volonté de quelques autres armateurs.

Les Desclaux, qui dirigèrent l'opération, étaient protestants et apparentés aux Bethmann. Pierre Desclaux, bourgeois de Bordeaux [1], conseiller et secrétaire du roi, épousa Élisabeth Griffon, de la paroisse Saint-Remi. Elle était veuve en 1760 [2] et avait deux fils, Pierre et Pierre-Paul, dit Desclaux de Lattané.

Le 8 juillet 1766, le fils aîné, Pierre, écuyer, épousa Jeanne Laffon de Ladebat, fille de Jacques-Alexandre Laffon de Ladebat[3], négociant, et de feue Anne Boucherie, de Bordeaux, paroisse Saint-Michel. Il ne naquit point d'enfants de ce mariage [4].

Desclaux de Lattané se maria, le 28 août 1773, avec Marguerite Sigal, fille de feu Pierre Sigal, négociant, et de Marie Griffon, de Bordeaux, paroisse Saint-Siméon. Une Bethmann, née Desclaux, signa l'acte de mariage [5].

Le chef de la maison, en 1759 et 1760, était Pierre[6], qui devait, quelques années plus tard, épouser Jeanne Laffon de Ladebat[7]. Il demeurait aux Chartrons et vivait encore en 1789.

La firme Pierre Desclaux et fils aîné commerçait avec le Canada et les îles françaises de l'Amérique dès l'époque de la guerre de la Succession d'Autriche. Depuis 1744, elle envoya régulièrement à Québec le navire le *Débonnaire;* en 1745, elle y expédia le *Castor et Pollux.* En 1757, Gradis, Desclaux et Jauge se partagèrent les commandes de Cadet. Lors de la grande expédition de 1758, Desclaux fit partir le *Lion*, de 370 tonneaux, et chargea de ses fournitures d'autres bâtiments, parmi lesquels l'*Alexandre* et le *Galant*[8].

1. Le 18 décembre 1761, Paul Desclaux représenta ses lettres de bourgeoisie du 2 août 1729. *Livre des bourgeois de Bordeaux*, Bordeaux, 1898, in-4°, partie II, p. 68. Il s'agit de Desclaux de Lattané. Voir plus loin.

2. Arch. du département de la Gironde, série E, minutes du notaire Duprat. Acte du 19 avril 1760, collationné le 21.

3. Père d'André-Daniel Laffon de Ladebat (1746-1829), un des déportés de Fructidor, qui a laissé un *Journal de ma déportation*, publié par Frédéric Masson (Paris, Ollendorf, 1912, in-18).

Cf. André Vovard, *Deux portraits de Laffon de Ladebat*, dans *Revue historique de Bordeaux*, 1913, p. 215-216.

4. Arch. mun. de Bordeaux, série GG, culte protestant, reg. 811, acte 151, et reg. 816, acte 72 (du 19 mai 1789).

5. Mêmes archives, reg. 811, acte 298.

6. Identifié par sa signature de l'acte de mariage de 1766 et celles des rôles d'équipage.

7. Les Desclaux ont survécu à Bordeaux. M. Fulchi, notaire, allées d'Orléans, 18, avait pour prédécesseur immédiat M. Desclaux de Lacoste. Dans l'acte notarié du 19 avril 1760, ci-dessus mentionné, figurent Elisabeth Griffon, veuve de Pierre Desclaux, et le sieur Desclaux de Lacoste, demeurant tous deux aux Chartrons, paroisse Saint-Remi.

8. Cf. aussi sur la maison d'armement Desclaux notre mémoire sur A. Gradis dans *la Revue historique de Bordeaux*, 1913, p. 354, 360, 425, 428, 445; 1914, p. 54.

En 1758, Latuilière [1] expédia pour Québec la *Caliche*, de 250 tonneaux, et le *Godichon* (ou la *Godichonne*), de 225. Ces deux navires furent pris, le premier peu après son départ de Bordeaux.

* * *

L'expédition de Desclaux en 1759.

Nous ne pouvons dire à quelle date fut passé le marché entre le ministre de la Marine et la maison Desclaux, par l'intermédiaire d'Henri de Rostan, fonctionnaire déjà âgé, qui n'était plus très actif et occupait depuis 1725 la place de commissaire ordonnateur de la Marine à Bordeaux. Sous le ministère du marquis de Moras, retiré des affaires le 27 mai 1758, on savait déjà dans notre port que les Desclaux avaient traité avec Cadet pour la livraison d'une grande partie de ses provisions; de même, des négociants connus de Bayonne, la veuve Courrejolles et fils [2], devaient procurer une forte quantité de blé et quelques autres articles au munitionnaire de la Nouvelle-France. Les lettres des ministres de la Marine à M. de Rostan permettent de suivre approximativement les progrès de l'expédition de Desclaux. Massiac s'en occupa quelque peu, mais ce fut presque exclusivement à Berryer que nos armateurs eurent affaire.

Une chose frappe dans cette correspondance de Berryer, c'est le peu d'intérêt qu'il attache à l'expédition : il recommande à Rostan de favoriser Desclaux et Latuilière et de leur donner protection, mais lui-même ne prête à l'opération que l'attention strictement indispensable pour justifier sa fonction de ministre. Les réponses de Rostan ont été perdues et nous n'avons vu aucune lettre des armateurs; il apparaît pourtant qu'ils furent complètement livrés

1. Sur Latuilière, cf. même mémoire dans même *Revue*, 1913, p. 354, 428, 429 note 1, 445. Latuilière, jurat de Bordeaux en 1785 (*Livre des bourgeois de Bordeaux*, partie II, p. 105, et *Autographes*, p. 295 et pl. 88), n'est pas notre personnage. La signature est différente.

Malgré les recherches qu'a bien voulu faire pour nous M. E. Rousselot, sous-archiviste de la Ville, nous n'avons pu non plus identifier Lamaletie. Le nom était répandu à Bordeaux au XVIIIe siècle, tandis que celui de Latuilière n'apparaît pas dans les registres d'état-civil. Le Lamaletie qui nous intéresse devait être bourgeois de Bordeaux, peut-être était-ce Louis-François ou François-Louis, fils de Hilaire Lamaletie, mentionnés l'un le 19 janvier, l'autre le 30 août 1762 dans le *Livre des Bourgeois*, II, p. 144 et 157.

Le 10 mars 1759, Lamaletie et Latuilière, associés, demeuraient « rue Sainte-Catherine, paroisse Saint-Mexant » (Arch. dép. de la Gironde, minutes de Duprat, acte du 10 mars, collationné le 12).

Le 18 décembre de la même année, un autre acte du même notaire les représente domiciliés « sur les Fossés du Chapeau-Rouge, paroisse Puy-Paulin ».

2. Voir Alfred Barbier, *La Baronnie de La Touche d'Avrigny*, p. 364, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, tome IX de la 2e série, année 1886.

à eux-mêmes et ne trouvèrent chez l'ordonnateur qu'un aide d'esprit probe et juste, mais mou et négligent. Rostan devait mourir en 1761 et se ressentait sans doute déjà du mal auquel il devait succomber. Berryer, décédé en 1762, souffrait aussi d'une mauvaise santé, qui n'excuse pourtant pas sa conduite en des circonstances si graves; cédant à sa nature acariâtre et brutale, il se laissa aller à des accès d'humeur et en vint à refuser de répondre aux demandes, pour se raviser peu après et faire quelques concessions.

A la fin de 1758, Desclaux acheta un navire à Bayonne, car il n'y en avait plus d'un assez fort tonnage à Bordeaux [1]. Lamaletie et Latuilière y firent aussi l'acquisition de deux bâtiments de premier ordre, le *Maréchal-de-Senneterre* [2] et le *Machault*. La Courtaudière, écrivain de la Marine, chef de service à Bayonne et l'un des subordonnés de Rostan, ne disposa pas de ressources suffisantes pour faire passer en même temps les deux navires à Bordeaux. Le *Machault* fut expédié le premier, le *Senneterre* suivit et, pour éviter de nouvelles pertes de temps, Berryer ordonna à Rostan d'intervenir [3].

Arrivés à Bordeaux, les équipages des deux frégates désertèrent aussitôt après la revue qui en fut faite. Le ministre, tout en reconnaissant qu'une punition s'imposait, déclara qu'il incombait aux armateurs de pourvoir à leur remplacement, qu'il n'y avait pas lieu de favoriser les correspondants de Cadet aux dépens des autres négociants de la place. Il refusa aussi de leur fournir des recrues, mais leur permit de mettre dans les soutes des navires le plus de poudre qu'il se pourrait [4].

Dans les premiers jours de 1759, Desclaux et Latuilière eurent des difficultés avec un autre homme médiocre et d'esprit étroit, Claude-Louis Aubert de Tourny, le fils du célèbre intendant de la

1. Massiac à Rostan, Versailles, 20 octobre 1758. Arch. du Port de Bordeaux, reg. B²16.
2. Le *Maréchal-de-Senneterre* fut ainsi nommé en l'honneur de Jean-Charles, marquis de Saint-Nectaire (vulgairement Senneterre), ambassadeur à Turin en 1734, nommé maréchal de France en 1757, mort en 1771. Il reçut, en 1756, le commandement des provinces d'Aunis, Saintonge et Poitou. Cf. E. Garnault, *Le commerce rochelais au* XVIIIe *siècle*, t. IV, 1898, p. 167 et suiv.
3. Lettre du 4 décembre 1758. Arch. du Port de Bordeaux, reg. B² 16.
4. « ..... Les correspondants du munitionnaire du Canada ne doivent pas se prévaloir de la commission dont ils sont chargés pour avoir une préférence continuelle sur tous les autres armateurs. C'est à eux à se donner les mouvements nécessaires pour trouver des équipages en leur donnant des salaires convenables pour en attirer, et vous à leur accorder protection lorsqu'ils sont fondés à la réclamer, comme vous avez fait au sujet de la désertion des équipages des deux frégates après la revue faite, afin qu'il ne résulte aucune injustice de la concurrence qu'il peut y avoir entre les différents armateurs... » C'était Berryer qui se prévalait, bien mal à propos, de ses prétentions à l'équité. Lettre à Rostan, Versailles, 22 décembre 1758. Arch. du Port de Bordeaux, reg. B² 16.

généralité de Bordeaux, qui avait remplacé son père en 1757 [1]. Ce fut au sujet de la sortie des farines qu'ils avaient achetées pour le compte de Cadet. Tourny voulut bien donner les ordres nécessaires pour en faciliter le transport, mais à condition que les deux négociants prissent soin de remplacer la quantité de blé exporté par une quantité égale, par peur de la disette [2]. Desclaux et Latuilière, justement embarrassés, jugeant exorbitante la prétention de Tourny et trop pressés par le temps pour s'occuper de cet échange, qui pouvait être différé, eurent de nouveau recours au ministre. Mal leur en prit; ils se virent rebutés comme les premiers solliciteurs venus. Nous ne savons si Berryer prit soin de leur répondre; en tout cas, il écrivit à Rostan la lettre suivante, qui n'est pas à son honneur :

A Versailles, le 12 janvier 1759.

Je ne finirais pas, Monsieur, s'il me fallait répondre à toutes les demandes des correspondants du munitionnaire du Canada. *Ils veulent qu'on leur trouve l'argent, les denrées et les matelots pour faire leurs expéditions* [3]. Je vous prie de leur déclarer de ma part qu'ils aient à prendre leurs arrangements pour remplir les commissions dont ils sont chargés, et pour lesquelles je vous ai marqué, conformément à l'article du traité du munitionnaire, de leur accorder protection; mais je n'emploierai point la voie de l'autorité pour la libre sortie des grains qu'ils doivent faire embarquer, je suis convenu avec M. de Tourny qu'ils feraient leurs soumissions pour remplacer les quantités de grains qu'ils expédieraient. Il est singulier que, tandis que les autres négociants donnent des commissions en Bretagne et ailleurs pour faire venir des grains à Bordeaux avec avantage, ceux-ci se refusent à une opération qui paraît nécessaire aux besoins de la province et à la commission dont ils sont chargés. S'ils ont en conséquence des indemnités à prétendre, c'est un compte qu'ils ont à rendre à leurs commettants dont ils doivent remplir les ordres et il est inutile qu'ils m'en écrivent davantage, me remettant à vous de leur procurer d'ailleurs les facilités que vous croirez praticables pour leurs opérations.

(Signé) BERRYER [4].

Une telle inconscience de la situation nous étonne aujourd'hui. Il se fût agi de négociants traitant une affaire purement privée que le ministre n'eût pas parlé autrement.

1. Tourny fils, né le 29 mai 1722, mort le 14 septembre 1760, était très inférieur à son père et peu apprécié à Bordeaux. Il fut élu, le 5 mars 1758, membre ordinaire de l'Académie de Bordeaux. Cf. *Académie... de Bordeaux, Fêtes du Deuxième Centenaire*, Bordeaux, impr. Gounouilhou, 1913, p. 337.
2. Berryer à Rostan. Versailles, 7 janvier 1759. Arch. du Port de Bordeaux, reg. B² 17.
3. Berryer a fait souligner cette phrase.
4. Arch. du Port de Bordeaux, reg. B² 17.

La question des farines finit par se régler. Tourny donna des ordres pour en laisser embarquer 20,000 quintaux sur les 40,000 que demandait le munitionnaire du Canada. Desclaux et Latuilière se procurèrent, à un prix avantageux, les 20,000 quintaux qui leur restaient à fournir et consentirent à pourvoir à leur remplacement. La pénurie de grains en Guyenne justifiait cette mesure. Ils en furent quittes en s'assurant un recours en indemnité contre Cadet [1].

Berryer s'occupa avec la même mollesse de l'envoi des recrues. Il en accorda d'abord 300, soit 15 ou 20 sur chaque bâtiment, à faire passer de l'île de Ré à Bordeaux, mais sans vouloir entrer dans les frais de leur embarquement et de leur passage, qu'il mit au compte de Bigot et du munitionnaire [2]. Rostan et Desclaux ayant observé que l'effectif consenti était insuffisant, il accorda 480 hommes, que devait commander le sieur Gignoux. Michel, ordonnateur à Rochefort, eut ordre de leur fournir les hardes nécessaires et d'envoyer à Bordeaux les couvertures et hamacs pour leur traversée. Le maréchal de Belle-Isle, ministre de la Guerre, leur donna des feuilles de route pour les faire passer à Blaye. Durant le séjour des recrues dans ce port, Rostan eut à pourvoir à leur subsistance et à leur répartition sur les navires; il eut aussi l'ordre d'envoyer à Bigot un rôle des embarqués sur chaque bâtiment, avec signalement individuel [3].

Par un étrange caprice, le ministre refusa de faire distribuer à Bordeaux des armes aux soldats, sous prétexte que le Canada en était suffisamment pourvu, que la dépense ferait double emploi et serait en pure perte. Toujours pressé de s'en rapporter à ses subordonnés, Berryer mit donc au compte et aux frais du munitionnaire une fourniture aussi pressante qu'indispensable, sans s'inquiéter de laisser les recrues sans défense en cas d'attaque durant la traversée [4]. Les armateurs durent se procurer par eux-mêmes les armes nécessaires.

La quantité de poudre à expédier fut de 60 milliers, soit 600 barils, à faire prendre dans les magasins de la Guerre à Bordeaux et transporter à Blaye, sur l'ordre du maréchal de Belle-Isle [5].

Vers la mi-février, l'expédition de Desclaux était déjà sérieusement avancée. Les deux bâtiments principaux, le *Machault* et le *Senne-*

1. Berryer à Rostan, Versailles, 3 février 1759. Arch. du Port de Bordeaux, reg. B² 17.
2. Le même au même, Versailles, 19 janvier 1759. *Ibid.*, B² 17.
3. Le même au même, Lettre du 3 février.
4. Le même au même, Versailles, 19 février 1759. Reg. B² 17.
5. Lettres du 26 janvier et du 12 février 1759.

terre, étaient arrivés à Bordeaux, sous le commandement de Jacques Kanon, et Bougainville devait s'embarquer auprès de ce capitaine sur l'une de ces frégates. Le 16 février, Berryer expédia à l'ordonnateur de Bordeaux les signaux destinés à J. Kanon pour se faire connaître à son entrée dans le fleuve Saint-Laurent.

Un mois après, les recrues étaient arrivées en quatre détachements à Blaye. Il en avait déserté 16 en route et le nombre s'en trouvait réduit à 340 hommes, 9 femmes et 3 enfants. Ces recrues avaient pour chef le sieur Gignoux. Des officiers de supplément vinrent aussi à Bordeaux et à Blaye, sans compter ceux qu'emmenait Bougainville. On les jugeait utiles en haut lieu, non seulement pour servir au Canada, mais encore sur les navires pour contenir les soldats durant la traversée, tant ceux-ci inspiraient peu de confiance[1].

Dans une lettre qu'ils écrivirent à Berryer le 2 mars, Desclaux et Latuilière s'engagèrent à être prêts le 15 du mois. La flotte de Bordeaux débouqua, en effet, de la Gironde dans la seconde quinzaine de mars. Voici le dénombrement des bâtiments, selon l'ordre des dates auxquelles Rostan délivra le rôle, avec les noms des armateurs et des capitaines, le tonnage, le nombre de canons et d'hommes d'équipage. On pourra ainsi apprécier l'importance de l'expédition.

1er mars 1759 : La *Toison-d'Or*, à Lamaletie et Latuilière, 300 tonneaux, 12 canons, 48 hommes; capitaine, Joseph Marchand, de Québec[2].

2 mars : L'*Amitié*, de Québec, appartenant à Cadet, armé par Desclaux, 130 tonneaux, 6 canons, 20 hommes; capitaine, Michel Voyer, Canadien[3].

5 mars : La *Vénus*, de Québec, à Cadet et armé par Desclaux, 200 tonneaux, 8 canons, 38 hommes; capitaine, Jean Carbonel, Canadien.

7 mars : La *Charmante-Rachel*, armateur Roussens, 230 tonneaux, 4 canons, 24 hommes; capitaine Jean Tanays, de Bordeaux, paroisse Saint-Pierre.

7 mars : Le *Machault*, frégate, armateur Desclaux, 550 tonneaux, 26 canons et 6 pierriers, 166 hommes; capitaine, Kanon.

8 mars : La *Chezine*, de Nantes, flûte armée par Desclaux, 430 ton-

1. Berryer à Rostan, Versailles, 9 février 1759. Arch. du Port de Bordeaux, reg. B² 17. — Le prix du passage de Bougainville et de ses officiers devait être payé au Canada par Bigot.

2. Voir Mgr Cyprien Tanguay, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, t. V, Montréal, 1888, gr. in-8°, p. 495.

3. Michel-François Voyer, capitaine de navire, baptisé en 1728, épousa Marie-Charlotte Morin, baptisée en 1733, dont il eut six enfants. Tanguay, *ouvr. cité*, t. VII, p. 484.

neaux, 22 canons, 92 hommes; capitaine, Pierre-Nicolas Guyot, de Saint-Malo, dit Duclos [1].

9 mars : Le *Rameau*, de Québec, armé par Desclaux, 120 tonneaux, 2 canons, 23 hommes; capitaine, Louis Nadreau, de Saint-Denis-d'Oléron.

9 mars : Les *Quatre-Frères*, à Desclaux, 500 tonneaux, 20 canons, 80 hommes; capitaine, François Géraud, de Bordeaux, paroisse Sainte-Eulalie.

10 mars : Le *Bienfaisant*, Lamaletie et Latuilière, 350 tonneaux, 22 canons, 107 hommes; capitaine, François Courval, de Québec.

10 mars : L'*Aimable-Nanon*, frégate, à Desclaux, 400 tonneaux, 22 canons, 100 hommes; capitaine, Martin Minbielle, de Bayonne.

12 mars : L'*Angélique*, Lamaletie et Latuilière, 450 tonneaux, 18 canons, 66 hommes; capitaine, Jean Gramon, de Bordeaux, paroisse Saint-Michel.

13 mars : Le *Swinton* [2], prise anglaise venant de Brest, appartenant à Bassemaison, de Camaret, armée à Bordeaux par Féger frères et Corbun [3], 200 tonneaux, 8 canons, 30 hommes; capitaine, Michel Guillou, de Nantes.

14 mars : Le *Maréchal-de-Senneterre*, frégate armée par Lamaletie et Latuilière, 550 tonneaux, 24 canons, 167 hommes; capitaine, Joseph Goret de Grand-Rivière, de Saint-Malo.

15 mars : L'*Elisabeth*, appartenant à Corbun et armée par Féger, 180 tonneaux, 10 canons, 27 hommes; capitaine, François Bricheau, de Sainte-Foy.

17 mars : Le *Duc-de-Fronsac*, armateur Marchand fils, 450 tonneaux, 26 canons, 87 hommes; capitaine, Jacques Villeur, de Meschers.

17 mars : L'*Américain*, à Lamaletie et Latuilière, 400 tonneaux, 18 canons, 69 hommes; capitaine, François Delouche, de Saint-Pierre-d'Oléron [4].

1. La *Chezine* quitta Nantes en décembre 1758. Il y eut de nombreux déserteurs. Les ouvrages relatifs au Canada, notamment le *Journal* de Montcalm, nomment Duclos le capitaine de la *Chezine*. Pierre-Nicolas Guyot signe en effet *Duclos Guyot*, au bas de la soumission de ce navire, le 2 mars 1759 (Arch. dép. de la Gironde, Amirauté, reg. 6 B 102, v° 118) et de l'état de cargaison (*ibid.*, liasse 6 B 414).

2. Swinton, ville du comté d'York (Angleterre).

3. Les frères Féger ont signé la soumission du capitaine du *Swinton*, le 10 mars 1759. (Arch. dép. de la Gironde, reg. 6 B 102.)

4. Lamaletie et Latuilière avaient d'abord engagé pour commander l'*Américain* le sieur Saubat Contis, de Bayonne, en lui promettant par convention verbale 3,000 livres dès que le navire serait en mer et 7,000 livres payables à Québec quand il y serait arrivé indemne. Ils firent sommation à Saubat de prendre possession de son commandement, mais le Bayonnais se déroba et fut remplacé. (Arch. dép. de la Gironde, minutes du notaire Duprat, acte du 10 mars 1759.)

17 mars : Les *Bonnes-Amies*, armateur Roussens, 110 tonneaux, 4 canons, 20 hommes; capitaine, Paul (ou Paulin) Clémenceau, de Bordeaux, paroisse Sainte-Eulalie.

11 avril : La *Victoire*, de Québec, appartenant à Cadet et armée par Desclaux, 150 tonneaux, 12 canons, 52 hommes; capitaine, Guillaume Hamon, de Saint-Malo [1].

La flotte de Bordeaux comprit donc en tout dix-huit voiliers. Desclaux en arma huit, Lamaletie et Latuilière cinq, Roussens deux, Féger frères et Corbun deux, Marchand fils un.

Les trois unités maîtresses, le *Duc-de-Fronsac*, le *Maréchal-de-Sennelerre* et le *Machault*, furent confiées à des marins réputés. Jacques Villeur, capitaine du *Duc-de-Fronsac*, avait été récompensé par le ministre pour la brillante façon dont il avait conduit, l'année précédente, le *Président-Le-Berthon*, navire de Gradis [2]. Joseph Goret de Grand-Rivière commandait en 1758 la *Bonne-Amie*, qui vint de Brest en Amérique [3]. De tous les capitaines de l'expédition de Desclaux, il fut le mieux rémunéré et ses avances montèrent à 600 livres pour deux mois [4]. Son bâtiment, le *Maréchal-de-Sennelerre*, ne fut cependant pas le premier de la flotte, et le commandement en chef fut accordé à J. Kanon, capitaine du *Machault*.

*
* *

Jacques Kanon commande la flotte.

Bien des raisons désignaient J. Kanon à ce poste difficile, sa hardiesse presque incroyable, son autorité qui faisait tout plier, sa carrière glorieuse, surtout la protection de Bigot et de Cadet, dont il était l'homme de confiance.

M. Henri Malo, l'historien des *Corsaires dunkerquois* [5], et M. le

1. Arch. dép. de la Gironde. Amirauté. Rôles d'équipage à l'armement, liasse 6 B 414.
2. Sur J. Villeur et le *Duc-de-Fronsac*, voir notre article sur A. Gradis, dans la *Revue historique de Bordeaux*, 1909, p. 183, 187-188, et notre mémoire sur le même personnage, dans la même revue, 1913, p. 362 et note 2, 363 et n. 2, 430 et n. 3, 445 et n. 4.
Le fret du *Duc-de-Fronsac* fut payé par le roi 1,000 livres le tonneau.
3. Arch. nat. Marine, reg. B[4] 75 (campagnes), fol. 20 et suiv.
Goret de Grand-Rivière resta au Canada et s'y trouvait encore en 1760. Il est cité dans une lettre de Vaudreuil à Lévis, 9 mai 1760, tome VIII de la *Collection des manuscrits du maréchal de Lévis*, p. 178-179, et dans une lettre de Bigot à Lévis, même date, tome IX de la collection, p. 92.
4. Presque tous les capitaines de grandes unités eurent 400 livres pour deux mois, y compris Kanon. Les équipages furent très bien payés. Sur le *Maréchal-de-Senneterre*, les matelots eurent 90 livres, les novices 40 à 60 livres pour deux mois. Ce sont les chiffres les plus forts que nous ayons relevés.
5. *Les corsaires dunkerquois et Jean Bart*, Paris, Mercure de France, 1912-1913, 2 vol. parus.

docteur L. Lemaire, chirurgien de l'hôpital civil à Dunkerque, ont eu l'obligeance de nous communiquer le résultat de leurs recherches sur les origines et les antécédents de J. Kanon, d'après les archives du port et les registres de l'état civil. Le nom, orthographié de diverses manières [1], se rencontre souvent à Dunkerque de 1711 à 1761 [2], et il est à peu près certain que le capitaine était Dunkerquois; mais nous ne pouvons dire la date de sa naissance [3].

Kanon se distingua dans son commandement du corsaire le *Prince-de-Soubise*, senau de 200 tonneaux, 16 canons et 10 pierriers, armé à Dunkerque par Cailliez et Bénard. Il fit croisière du 3 octobre au 23 novembre 1756 et enleva plusieurs prises. Le 6 octobre, près de la côte d'Angleterre, il cribla d'artillerie un corsaire plus fort et l'aurait enlevé à l'abordage, sans un coup de tempête qui l'en sépara. Il combattit à demi vêtu, entraînant ses officiers et animant l'équipage de tous côtés. Le capitaine anglais, Holburn, neveu d'un amiral, fut blessé mortellement dans la mêlée. Cet exploit valut à Kanon le brevet de lieutenant de frégate [4] et établit sa réputation à Dunkerque [5].

En 1758, le 31 janvier, Kanon, commandant la frégate la *Valeur*, de 20 canons, s'empara du corsaire anglais le *Vernon* [6]. Vers la fin d'avril, sur le même navire, il partit de Dunkerque pour Québec, escortant un convoi de trois marchands chargés de blé et de riz, en

1. Le capitaine signe *J. Kanon*, en liant le J et le K. Nous adoptons son orthographe.

2. En 1628, Jean *Canoen* commande un corsaire à Dunkerque (H. Malo, *Corsaires dunkerquois*, t. I, p. 314). De 1662 à 1702, on ne trouve aucun nom approchant. D'avril 1711 à janvier 1712, *Jacobus Canno* commande la *Diane*, de 50, et le *Soleil*, de 100 tonneaux. Puis on ne rencontre rien dans le mouvement du port, de 1740 à 1763, si ce n'est notre navigateur, à qui sont confiées des frégates. En 1780, un *Canne* accomplit une croisière insignifiante sur une barque de 15 tonneaux. Renseignements fournis par M. Malo.

3. M. le Dr Lemaire nous signale, dans les registres de l'état civil de Dunkerque, à la date du 12 avril 1738, l'acte de baptême d'un Jacques *Cannon*, fils légitime de Jacques Cannon, natif de Condette, diocèse de Boulogne, et de Jeanne de Lattre, native de Boulogne, né le matin à sept heures. Il ne peut s'agir du capitaine du *Machault*. On n'aurait pas confié la direction de la flotte de Bordeaux à un jeune navigateur de vingt et un ans.

M. Lemaire ajoute que « Kanon » est peut-être un surnom, qu'il y a eu beaucoup d'enfants exposés ou illégitimes indiqués par le prénom seul et qu'il y eut encore à la citadelle ou au fort Fouis des baptêmes dont les registres sont perdus.

4. Arch. nat., Marine, reg. B^4 72 (campagnes), fol. 52 à 56. Kanon fut lieutenant de frégate du roi en 1757.

5. A la Chapelle Notre-Dame-des-Dunes, à Dunkerque, *vulgo* Petite Chapelle, M. le Dr Lemaire a remarqué un tableau ex-voto figurant un brick en perdition, une Vierge dans un nuage et dans un cartouche cette inscription :

Veu faitte
par Cap^ne^ Jaque
Kanon le 7 8bre
1756.

La date correspond à l'époque de la croisière du *Prince-de-Soubise*.

6. Arch. nat., Marine, reg. F^2 67 (prises), p. 320.

compagnie du capitaine Sauvage, commandant la frégate la *Mignonne*, de 16 canons. Tous deux firent route habilement par la Manche, évitant les croiseurs britanniques, et capturèrent la *Marie*. Kanon poursuivit sa campagne jusqu'au 13 juillet, et Sauvage jusqu'au 13 septembre 1758 [1]. Ils s'étaient vraisemblablement brouillés à l'occasion de la prise faite en commun.

Le *Machault* partit de Bordeaux le 22 mars 1759 avec seize bâtiments sous son escorte. Bougainville, après avoir passé à Blaye la revue des hommes de recrue, pensait s'embarquer sur le *Machault*; au dernier moment il préféra la *Chezine*, qui ne navigua que huit jours avec le convoi, puis partit de l'avant et fit route seule [2].

Trois bâtiments du roi complétèrent l'expédition de Bordeaux. Ce furent la frégate la *Pomone*, commandée par Pierre Sauvage, qui partit de Brest le 21 mars; la frégate l'*Atalante*, capitaine Vauquelain, et la flûte la *Pie*, sorties de Rochefort le 25 mars [3].

* * *

L'arrivée a Québec.

La traversée eut lieu sans incident. Kanon jeta l'ancre à Québec le 18 mai [4], Vauquelain et Sauvage y mouillèrent le 21. Bougainville, arrivé dès le 10 [5], se rendit aussitôt à Montréal, où se trou-

1. Arch. nat. Marine, reg. B^4 78, fol. 41, 51 et suiv.; F^2 67, p. 312; F^2 71 et F^2 72, *passim*. La *Valeur* fut conduite à Dunkerque. La *Marie*, prise le 24 mai 1758, au nord du banc de Terre-Neuve, fut amenée à Québec.

2. Kérallain, *La jeunesse de Bougainville*, p. 128.

3. *Gazette de France* du 21 juillet 1759. *Gazettes d'Amsterdam* et *d'Utrecht* du 27 juillet.

4. On sut en France l'heureuse arrivée de la flotte par le sieur Barré, capitaine du bateau le *Héros*, parti de Québec le 30 mai et revenu à Bordeaux le 16 juillet 1759. Voir les gazettes ci-dessus et une lettre de Berryer à Rostan, de Versailles 22 juillet 1759. Archives du Port de Bordeaux, reg. B^2 17.

Le 19 juillet, l'armateur bordelais Abraham Gradis écrivait à son associé Moïse Gradis : « Tu m'apprends l'heureuse arrivée à Québec de tous les navires partis de nos ports, du nombre desquels est le *Duc-de-Fronsac* et le *Colibri*. Dieu en soit loué ! » La maison David Gradis avait un intérêt dans chacun de ces deux navires. Sur le *Colibri*, voir plus loin.

5. Note écrite par Bougainville :

« Du camp de Lorette, le 21 septembre 1759.

« Voici mon histoire abrégée dont les circonstances ne me permettent point de donner de détails.

» Je suis arrivé à Québec le 10 de mai, après avoir été dix-huit jours dans les glaces entre le Cap de Nord et le Cap de Raye. La flotte de Bordeaux y arriva trois jours après moi et, le 23 mai, l'avant-garde de l'escadre anglaise était au Bic. »

(A. Doughty and G. W. Parmelee, *The Siege of Quebec and the Battle of the Plains of Abraham*, Quebec, Dussault & Proulx, 1901, 6 vol., t. IV, p. 136. — Sur l'arrivée de Vauquelain, t. IV, p. 166.)

Nous remercions vivement M. Gilbert Chinard, professeur à l'Université de Berkeley qui a eu l'obligeance de dépouiller pour nous cet ouvrage capital, qui ne se trouve ni à Bordeaux ni même à la Bibliothèque nationale.

vaient Montcalm et les généraux, pour leur remettre les paquets et les instructions de la cour.

Il s'en fallut de peu que le convoi ne fût enlevé. Le 30 avril, la grande flotte anglaise de Saunders, partie de Portsmouth avec Wolfe vers le milieu de février, arrivait en vue de l'île Royale. N'ayant pu entrer dans le port de Cap-Breton à cause des glaces et retardée durant plus de dix jours par la tempête, elle fit voile pour Halifax, où le contre-amiral Durell avait hiverné avec une escadre de huit vaisseaux de ligne. La flotte s'approvisionna le 2 mai et, le 4, Durell sortit avec ses unités pour intercepter le convoi de Bordeaux, mais la tempête le força à rester à l'ancre deux jours de suite. L'occasion fut perdue, et tout ce que Durell put faire, ce fut de capturer trois navires attardés [1]. Il échoua donc dans sa mission, mais trouva cependant sur l'une de ses prises quelques excellentes cartes du Saint-Laurent, ce qui fut d'un grand profit aux Anglais, qui ne connaissaient rien de la navigation dangereuse du fleuve [2].

Bougainville avoue qu'on mourait littéralement de faim au Canada. L'arrivée de la flotte y fut saluée par des clameurs enthousiastes. « Jamais joie ne fut plus générale, — écrit Foligny, capitaine en second du *Swinton*, — elle ranima le cœur de tout un peuple qui, pendant le cours d'un hiver des plus durs, avait été réduit à un quarteron de pain et demi-livre de cheval [3]. »

Les navires de Desclaux apportaient tout ce que leur capacité pouvait contenir en vivres, munitions et combattants. Bien que les états de cargaison aient été conservés, ils ne sont pas assez explicites pour que nous puissions préciser le détail de chaque chargement. Les 17 navires portaient 13,300 barils de farines [4]. Lévis, dans

1. Parmi ces trois navires, que mentionne Francis Parkman, *Montcalm and Wolfe*, London, Macmillan, 1908, in-8°, t. II, p. 207, se trouvait peut-être la *Victoire*, capitaine Hamon, qui ne fut prête qu'en avril.

2. A. Doughty and G. W. Parmelee, *The Siege of Quebec*, t. II, p. 21, 29, 54.
Selon Parkman, *ouvr. cité*, t. II, p. 207, cinq des navires de France arrivèrent à Québec avant le 1er juin, en trompant la flotte de Durell.

3. Journal de Foligny, dans Doughty & Parmelee, *ouvr. cité*, t. IV, p. 165.

4. Seul, le *Maréchal-de-Senneterre* n'a pas d'état de cargaison. Nous savons qu'il portait 600 barils de farines par la soumission du capitaine Goret de Grand-Rivière, 10 mars 1759 (Arch. dép. de la Gironde, Amirauté, reg. 6 B 102, fol. 124). Les états de cargaison des autres navires donnent les chiffres suivants :

	Barils de farines	d'eau-de-vie	de lard	tonneaux de vin
Toison-d'Or	1.000	600	800	90
Amitié	650	32	»	11
Vénus	755	60	»	13
Charmante-Rachel	1.200	300	»	80
Machault	600	»	»	63
Chezine	300	»	»	53
Rameau	526	»	155	10

son journal, déclare que l'ensemble des vaisseaux de France fournit 600 hommes de recrue, 2,000 matelots, 200 milliers de poudre, relativement peu de farine, lard et marchandises sèches, et surtout des boissons[1], ce qui était l'article le plus lucratif et le plus demandé par Bigot et Cadet.

***

Rivalité de Vauquelain et de Kanon.

« On annonça des vaisseaux du Roi, — écrit l'auteur anonyme, fort bien informé, des *Mémoires sur le Canada*, — et un nommé Cannon qui devait faire à lui seul tout trembler. Il est vrai qu'il était officier bleu, mais on ne parlait pas de M. de Vauclain qui cependant avait le principal commandement de tous les vaisseaux et était un homme distingué par son mérite particulier et sa bravoure[2]. »

Le Dieppois Jean Vauquelain était, en effet, supérieur à Kanon comme homme et même comme marin. Lors du siège de Louisbourg par les Anglais, en 1758, commandant la frégate l'*Aréthuse*, il avait passé avec une extrême adresse à travers les lignes de Boscawen et pris part à la défense de la place. Sur l'*Atalante*, il devait donner de nouvelles preuves d'héroïsme simple et d'intrépidité.

	Barils de farines	d'eau-de-vie	de lard	tonneaux de vin
Quatre-Frères	1.000	»	600	20
Bienfaisant	1.000	300	500	80
Aimable-Nanon	800	»	»	60
Angélique	1.200	800	600	120
Swinton	600	200	150	60
Elisabeth	500	200	150	50
Duc-de-Fronsac	1.000	1.200	200	80
Américain	1.500	800	600	120
Bonnes-Amies	69	200	60	60
Victoire	590	200	»	»

L'eau-de-vie, le lard et le petit salé sont mesurés en veltes, demi-barriques, quintaux ou barils. A signaler aussi, outre les fusils boucaniers, la graisse, le plomb, les clous, la toile, la laine, l'osier, les souliers, etc.

En exceptant la *Victoire*, on compte 13,300 barils de farines sur les 17 navires de Kanon.

1. *Journal des campagnes du chevalier de Lévis au Canada de 1756 à 1760*, Montréal, Beauchemin, 1889, in-8° maj. (tome I de la *Collection des manuscrits du maréchal de Lévis*, publiée par Casgrain), p. 179.

Les 17 navires de Desclaux et Latuilière portaient 1,164 hommes d'équipage et 340 recrues.

Selon l'auteur anonyme des *Mémoires sur le Canada depuis 1749 jusqu'en 1760*, Québec, impr. de T. Cary, 1838, in-8°, « on fit d'abord courir le bruit que les bâtiments étaient chargés de vingt-cinq mille quarts de farine, et d'autant de lard, — ce qui aurait mis la Colonie à son aise, mais tout se réduisit à six mille quarts, — le reste était pour le compte de la Société », p. 126-127.

2. Même ouvrage, p. 127.

Durant toute la campagne, il s'entendit fort mal avec Kanon et, bien qu'il eût l'autorité nominale sur lui, il ne put parvenir à le soumettre. Son compagnon Sauvage y échoua également. Force fut pourtant d'établir un *modus vivendi*, et les chefs militaires de la colonie, malgré l'opposition de Cadet, réglèrent conformément aux ordres de Versailles la hiérarchie navale.

« On disposa aussi de la marine, — disent les *Mémoires sur le Canada*. — M. de Vauclain, lieutenant de vaisseau, commandait les forces de mer; on aurait bien voulu que ce fût le s. Cannon, qui commandait pour le munitionnaire ou la Société; on le préconisait, on le voulait même soustraire aux ordres de M. de Vauclain; ce n'est pas que le s. Cannon ne fût très brave et capable de démentir ceux qui lui feraient confier quelque action d'éclat, mais M. de Vauclain l'emportait de beaucoup sur lui; il descendait d'un certain Vauclain des Yveteaux, qui avait été précepteur de Louis Treize; sa famille était riche et opulente; il n'avait cependant commandé que des vaisseaux marchands, mais il s'était distingué à ce point que le ministre avait jeté les yeux sur lui préférablement à tout autre pour lui confier certain commandement et, comme il s'était retiré chez lui, le ministre l'avait engagé à se rendre au Canada; les lettres qu'il avait étaient des plus pressantes, et ses ordres marquaient une distinction et une confiance peu communes. On lui avait donné pour second un brave homme qu'on avait fait officier; cependant cet homme, outre ce plein de mérite particulier, fut dans le cas d'agir avec vigueur vis-à-vis de Cannon, à qui la Société voulait faire honneur de tout [1]. »

*
* *

Rôle des navires de Bordeaux au Canada.

Cependant, le commandant en chef des forces navales anglaises, Saunders, mit à la voile pour Louisbourg le 13 mai et y entra le 15 après avoir rencontré Holmes au large du cap Sambro (sud d'Halifax). Deux jours après, il était rejoint par le navire le *Nightingale*, de New-York, avec le régiment de Fraser. Le 5 juin, Wolfe [2] avait

1. P. 138-139. — Sur Vauquelain, voir Granier, *Notice sur Jean Vauquelain*, Paris, 1885, in-8°; G. Lacour-Gayet, *La marine militaire de la France sous le règne de Louis XV*, éd. de 1910, p. 386-388. Vauquelain, né à Dieppe en 1727, mourut assassiné en 1764. Sauvage avait été nommé lieutenant de frégate à la suite de ses croisières de 1758.
2. Wolfe, général en chef de l'expédition contre Québec, avait pour seconds Monckton, Townshend et Murray.

sous ses ordres 8,535 hommes embarqués dans 76 vaisseaux, 17 bateaux à fond plat, 122 cutters et 13 baleinières. Le 26 juin, toute la flotte arrivait en vue de Québec sans avoir éprouvé aucun dommage, après avoir remonté le Saint-Laurent et traversé en se jouant les passages dangereux[1]. Le traître Denis de Vitré lui avait servi de pilote.

De son côté, Montcalm avait fait des préparatifs. Bougainville, venant de Montréal où il avait eu une conférence avec Vaudreuil, fut de retour à Québec le 22 juin au soir et s'entretint avec Bigot. Le lendemain arrivèrent dans la place cinq navires[2], qui apprirent qu'une partie de la flotte anglaise était mouillée à Saint-Barnabé, à 78 lieues de la capitale. On tint conseil chez Bigot dans la matinée et on y convoqua l'après-midi tous les capitaines de navires et les officiers de port. Il y fut décidé que les équipages concourraient à la défense de la colonie en coopérant aux travaux de génie et d'artillerie. Divers projets d'expéditions navales furent agités. Kanon proposa d'aller à la découverte de l'ennemi. Rien n'était prêt pour la défense de Québec. On donna l'ordre d'envoyer à l'arrière et dans les bois les femmes et les enfants, tandis que les troupes descendraient de l'intérieur et de Montréal à Québec.

Le 25 mai, chez Vaudreuil, eut lieu une nouvelle assemblée des capitaines. Il leur donna l'ordre de venir tous les jours chez lui à cinq heures du soir pour y recevoir les instructions du lendemain. Finalement, il fut décidé de décharger et d'armer au plus vite les quatre frégates l'*Atalante*, la *Pomone*, le *Maréchal-de-Sennelerre* et le *Machault*. Huit autres bâtiments de moindre valeur furent destinés à servir de brûlots contre la flotte britannique; on choisit la *Toison-d'Or*, l'*Angélique*, les *Quatre-Frères*, l'*Américain*, le navire l'*Ambassadeur*, une goélette et deux bateaux[3]. Quant au surplus des voiliers, on les fit remonter tout chargés le Saint-Laurent jusqu'aux Trois-Rivières, afin d'y servir de magasins pour les vivres et la poudre; on en fit descendre, à mesure que la consommation s'en faisait, les articles nécessaires pour l'armée. Enfin, une batterie flottante de douze grosses pièces, commandée par Duclos, capitaine de la *Chezine*[4], fut établie sur le fleuve et on préleva sur les navires

1. Cf. sur les mouvements de Saunders et de Durell, Doughty et Parmelee, *The Siege of Quebec*, t. II, p. 21, 29, 54, 63.
2. Signalés par Parkman, *ouvr. cité*, II, p. 207.
3. *Journal de Montcalm* (tome VII de la *Collection des manuscrits du maréchal de Lévis*), p. 526.
4. Doughty and Parmelee, *The Siege of Quebec*, t. II, p. 27. Duclos fut aussi chargé de préparer les brûlots.

de nombreux canons pour défendre la ville de Québec. Un millier de marins servirent à l'artillerie de la place et de la batterie [1].

François Courval [2], capitaine du *Bienfaisant*, fut envoyé avec le sieur de La Naudière officier canadien, à l'Ile-aux-Coudres, pour voir si l'on y pouvait installer les brûlots; il en revint bientôt, déclarant que l'endroit n'était pas favorable. De leur côté, Kanon et le sieur Legris furent empêchés d'aller à la découverte de l'ennemi par une dépêche qu'on reçut de M. de Léry, envoyé en bas du Saint-Laurent pour donner des nouvelles. La flotte anglaise remontait rapidement le fleuve.

Montcalm se plaint dans son *Journal* de l'incohérence des délibérations du conseil. Tout s'y passait en conversations, beaucoup de choses y étaient proposées et très peu d'entre elles recevaient une solution nette. Vauquelain, commandant de la rade de Québec, se plaignait de n'être pas écouté; Vaudreuil le recevait froidement, tandis qu'il laissait parler les Canadiens et les protégés de la Société. Cadet s'attribuait une autorité déplacée, disant « ma flotte, mes navires, mes capitaines ». Il fit emporter pour les vaisseaux envoyés à l'arrière soixante pièces de canon de douze livres de balle, qui eussent été très utiles à Québec [3]. « O colonie, écrit Montcalm, peux-tu résister aux ennemis du dehors et aux vers rongeurs du dedans [4] ? »

Les quatre frégates qui devaient rester armées furent divisées en deux groupes. Le *Machault* et le *Maréchal-de-Senneterre* restèrent à portée des navires qui remontèrent jusqu'aux Trois-Rivières, afin de veiller à leur sûreté, tandis que les deux frégates du Roi, l'*Atalante* et la *Pomone*, mouillèrent à l'Anse-des-Mères. Une partie de leur équipage leur fut enlevée et destinée au service de l'artillerie.

***

Les brulots et les cajeux.

Pendant ce temps on travaillait aux brûlots, en qui Montcalm n'avait qu'une très médiocre confiance. « Nos chers brûlots, »

1. Parkman, *Montcalm and Wolfe*, 1908, t. II, p. 210-211.
2. Sur Courval, cf. Tanguay, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, t. VI, p. 429. François Poulin, marié sous le nom de Courval, baptisé en 1725, mort en 1770, épousa en 1751 Marie-Madeleine Dupré, baptisée en 1734, dont il eut un fils.
Courval était très estimé au Canada et y avait donné les années précédentes des preuves de valeur. *Mémoire du sieur de Ramezay, commandant à Québec, au sujet de la reddition de cette ville le 18 septembre 1759*, Québec, impr. J. Lowell, 1861, in-8°, p. 13.
3. *Journal de Montcalm*, p. 522 à 540.
4. *Ibid.*, p. 569.

dit-il en parlant d'eux; ils coûtèrent en effet de 1,500 à 1,800,000 fr. et le conseil ne se décida à les aménager que sur les instances du sieur Le Mercier, officier canadien, qui en obtint la fourniture. Le Mercier, attaché à la bande Bigot, était un prévaricateur et un incapable. L'année précédente, il avait fourni pour les travaux du génie des haches brutes sans acier, aussi pliaient-elle « comme des oublies au premier choc »[1].

Le 8 juin, il se produisit un accident sur l'un des bâtiments armés en brûlots, la *Toison-d'Or*. Une chaloupe attachée au navire et où l'on chauffait le brai s'enflamma, par inattention des ouvriers; le feu prit au vaisseau et faillit s'étendre aux autres voiliers en rade. On put s'en rendre maître à temps, mais cinq hommes de l'équipage périrent[2].

Cependant la flotte de Saunders et de Holmes était déjà arrivée au-dessus de Québec et avait pris place en regard des batteries de la ville. Les machines infernales furent dirigées contre elle. Courval était chargé des cajeux, MM. de Savournin et de Louche des brûlots. Vers la mi-juin, les brûlots commençaient à s'acheminer vers l'Anse-des-Mères; nos officiers marins, voulant éviter le retour de l'accident survenu à la *Toison-d'Or*, prirent de grandes précautions et on n'eut qu'à se louer de leur zèle. Il n'en fut pas de même des gens du pays. Deux cents Canadiens devaient partir en canots pour accompagner les cajeux et les défendre contre les berges anglaises. Lorsqu'on voulut les faire partir, ils refusèrent, parce qu'il n'y avait pas d'officiers pour leur parler. Dumas, major général et inspecteur des troupes au Canada, fut envoyé pour arranger les choses.

Les brûlots, au nombre de sept, partirent le 28 juin à onze heures du soir. Savournin et de Louche les manœuvrèrent maladroitement et y mirent le feu à près de deux lieues de l'ennemi. Tandis que nos matelots étaient frappés de panique, les Anglais s'amusèrent à un spectacle plus effrayant que dangereux. Ils évitèrent les machines infernales avec la plus grande facilité et ne subirent aucune perte. Six brûlots furent détruits sans utilité; il n'en resta qu'un qui, abandonné, fut pris et incendié par les chaloupes britanniques. Le commandant et son second périrent enveloppés dans les flammes[3].

L'expédition des soixante-douze cajeux, dans la nuit du 27 juillet, fut tout aussi dérisoire. Du moins Courval mit-il le feu à portée de

1. *Journal de Montcalm*, p. 424. — Sur Le Mercier, voir Tanguay, t. V, p. 325.
2. *Ibid.*, p. 537.
3. Doughty and Parmelee, *The Siege of Quebec*, t. II, p. 72-73; t. V, p. 284-286.

fusil du premier vaisseau anglais, mais ses radeaux, chassés par la force des courants et par les berges ennemies, ne produisirent pas d'effet. De plus, les chaloupes carcassières qui devaient les soutenir s'acquittèrent mal de leur rôle [1]. Bougainville assistait à l'expédition avec un détachement de grenadiers.



Derniers faits maritimes avant la prise de Québec.

Ces tentatives insuffisantes et mal menées n'entravèrent en rien le bombardement de Québec, qui fut terrible à partir du 12 juillet et ne se ralentit qu'après l'échec de Wolfe au Sault-de-Montmorency (31 juillet).

Dans la nuit du 5 au 6 août, Saunders fit remonter quelques vaisseaux ainsi que 27 berges portant 1,200 Écossais. Ce mouvement semblait avoir pour but de détruire les frégates de Vauquelain, au pied du Richelieu. Vauquelain profita du premier vent pour remonter. Les berges, qui tentèrent un débarquement, durent se retirer et Bougainville repoussa à la Pointe-aux-Trembles deux tentatives de descente.

Cependant, les vaisseaux anglais à l'ancre au-dessus de Québec gênaient le transport au camp français des vivres venant de Montréal. Un vaisseau de cinquante canons et trois frégates étaient particulièrement incommodes et on forma des projets pour les détruire. Le 26 août, Vauquelain se chargea de mettre ce plan à exécution avec ses deux frégates et cinq ou six cents hommes [2]. Aussitôt Cadet proposa un plan analogue qu'il désirait faire réaliser sous la direction de Kanon. Son avis l'emporta et les généraux décidèrent de prélever sur les batteries 450 matelots et d'armer le *Machault*, le *Maréchal-de-Senneterre*, la *Chezine*, le *Bienfaisant* et l'*Aimable-Nanon* pour les faire descendre à la Pointe-aux-Trembles et livrer combat à l'ennemi. Vauquelain, furieux, essaya de contrecarrer les ordres et de faire prévaloir son projet, mais il fallut renoncer à

1. Courval, au dire de Ramezay, « s'acquitta en brave homme de cette commission, mais le succès ne répondit point à son zèle, quoiqu'il n'ait mis le feu aux cajeux qu'à portée de fusil du premier vaisseau, car il n'y eut que trois bâtiments de transport brûlés, les berges ayant adroitement accroché les cajeux et le sieur Courval vivement poursuivi ne dut son salut qu'au secours que lui portèrent les chaloupes carcassières ». *Mémoire de Ramezay*, p. 13.

2. Vauquelain « offrit des projets très utiles qui ne furent point écoutés. Il n'avait pas même eu la conduite des brûlots ». *Mémoire de Ramezay*, p. 17.

tout, Saunders ayant expédié du renfort aux vaisseaux mouillés en haut de Québec [1] (fin août).

En présence de l'énorme supériorité des forces navales anglaises, la marine française ne put jouer un rôle sérieux. Elle assista impuissante à la victoire décisive de Wolfe sur Montcalm dans la plaine d'Abraham et à la prise de Québec (13-17 septembre 1759).

Montcalm, dans une des dernières notes de son journal, moins de quinze jours avant sa mort, ne relève qu'une perte de navire, celle de l'*Aimable-Nanon* [2], frégate percée pour vingt-six canons, qui toucha et sombra le 31 août 1759 entre les Grondines et Deschambault. On put sauver l'équipage et le canon. Cet accident eut lieu lors d'un mouvement que fit Kanon, sur l'ordre de Vaudreuil, pour rejoindre Vauquelain.

Lévis remplaça Montcalm à la tête de l'armée, et, retiré à Jacques Cartier, puis à Montréal avec Vaudreuil et les autorités militaires et civiles, établit ses quartiers d'hiver. Pour prolonger la résistance, il expédia en France le commandant d'artillerie Le Mercier, avec de nombreux rapports et dépêches. Le Mercier avait ordre de demander aux ministères une escadre arrivant en mai 1760 et devançant celle d'Angleterre, 10,000 hommes de troupe, 10,000 fusils, du fer, de l'acier, des outils, des munitions de toutes sortes et des vivres en abondance, tout le pays autour de Québec ayant été ravagé durant la dernière campagne [3].

***

Kanon revient en France.

Vauquelain et Sauvage restèrent du côté de la Pointe-aux-Trembles et s'occupèrent à inquiéter les Anglais. Kanon fut choisi pour retourner en France et concentra la flotte qui avait fait la traversée en 1759. Diminuée de huit unités par suite de l'expédition malencontreuse des brûlots, elle comprit dix bâtiments : le *Machault*, la *Chezine*, le *Colibri*, la *Vénus*, le *Bienfaisant*, le *Swinton*, le *Maréchal-de-Senneterre*, le *Duc-de-Fronsac*, le *Soleil* ou *Soleil-*

1. Doughty and Parmelee, *The Siege of Quebec*, t. II, p. 227-229. — *Journal de Montcalm*, p. 595. — Waddington, t. III, p. 293-294.
2. P. 601. — A. Barbier, *la Baronnie de La Touche-d'Avrigny*, p. 368.
3. Lettre de Lévis au maréchal de Belle-Isle, ministre de la Guerre, du 1er novembre 1759. Cf. Waddington, *la Guerre de Sept ans*, t. III, p. 339-340.

Royal, et l'*Elisabeth*[1]. Il n'y avait aucune force ennemie sur le fleuve, les derniers vaisseaux anglais étant partis le 15 octobre.

Kanon commanda le *Machault*, sur lequel s'embarqua Le Mercier, et eut pour second à son bord un marin familiarisé comme lui avec la Nouvelle-France, François Chenard Giraudais, de Saint-Servan[2], navigateur remarquable par son intelligence, son initiative et son courage, et auquel Bougainville portait un grand intérêt.

Le 23 novembre, le *Maréchal-de-Sennelerre*, le *Duc-de-Fronsac*, le *Soleil* et l'*Elisabeth* furent jetés à la côte par un furieux coup de vent d'ouest, à une lieue de Québec, au Sault-de-la-Chaudière. Une petite frégate anglaise, le *Racehorse*, de douze canons, était restée en vue de la ville pour faire des signaux sur le passage de la flotte du munitionnaire. Son capitaine, George Miller, vint de son propre mouvement, sur une goélette de quatre canons et 150 hommes d'équipage, pour brûler les navires échoués. Il trouva l'*Elisabeth* sur la plage sud du Saint-Laurent et la fit sauter, mais l'artifice dont il se servit fit un effet plus prompt qu'il ne le pensait et il périt ainsi que son lieutenant et 44 matelots. Kanon, encouragé par l'accident de Miller, envoya Giraudais avec une chaloupe contre la goélette qui fut prise à l'abordage. Giraudais tua 8 hommes et fit 11 prisonniers, tandis que Kanon, avec d'autres embarcations, enleva le *Racehorse* et plusieurs berges anglaises[3].

Après ce succès, Kanon appareilla de la rade de Sillery, à une demi-lieue au-dessus de Québec, le 25 novembre, à une heure du matin. Il fit aller devant lui le *Colibri*[4], la *Chezine*, le *Bienfai-*

1. Le *Soleil-Royal* et le *Colibri* ne firent point partie de l'expédition de Desclaux en 1759.

2. Les documents le nomment Giraudais, La Giraudais ou de La Giraudais. Il signe *F. C. Giraudais* au bas de sa soumission du *Machault*, le 14 mars 1760 (Arch. dép. de la Gironde, Amirauté, reg. 6 B 102, verso 132) et F. C. Girodais *(sic)* sur le rôle du brigantin corsaire l'*Arlequin* délivré le 14 avril 1761. (*Ibid.*, Amirauté, rôles d'équipage, liasse 6 B 415.)

3. Rapport de Gérard, capitaine du *Bienfaisant*, à Berryer, 2 janvier 1760 (Arch. nat. Marine, reg. B⁴ 98, fol. 11 à 13). — *Knox's Historical Journal*, ed. by Arthur G. Doughty, Toronto, The Champlain Society, 1914, t. II, p. 286-289. — Maurès de Malartic, *Journal des campagnes au Canada de 1755 à 1760*, Dijon, L. Damidot, 1890, in-8°, p. 302. — Attestation de Vaudreuil, Paris, 28 juillet 1767, p. p. Barbier, *La Baronnie de La Touche-d'Avrigny*, p. 380. — William Kingsford, *The History of Canada*, t. IV, Toronto and London, 1890, in-8°, p. 350. — Léon Guérin, *Histoire maritime de France*, Paris, Dufour et Mulat, 1851, in-8°, t. IV, p. 385.

4. Le *Colibri* était un petit voilier qui partit de Cadix pour le Canada vers le 20 mars 1759, armé par Verduc et Vincent pour le compte de la maison David Gradis et fils. Cf. notre étude sur Abr. Gradis dans *Revue historique de Bordeaux*, 1913, p. 445, 448; 1914, p. 125, 126.

Arrivé heureusement à Québec, le *Colibri* en partit au mois de novembre, sous l'escorte de Kanon. Desclaux, correspondant de Cadet, en était alors l'armateur et, après le retour du navire à Bordeaux, intenta pour baraterie à son capitaine, François Nau,

sant[1], la *Vénus* et ferma la marche en compagnie du *Swinton*. A trois heures du matin, il se trouvait sous Québec, d'où on lui tira environ trois cents coups de canon. Il passa sous le feu et mouilla le long de l'Ile d'Orléans avec cinq navires, n'ayant perdu de vue que le *Swinton*, qui fut sans doute touché ou fit côte. En descendant le Saint-Laurent il ne rencontra aucun bâtiment ennemi. Après sa sortie du fleuve, à cent cinquante lieues du grand banc de Terre-Neuve, il découvrit un marchand qu'il rançonna. Le 23 décembre, il était à Brest. Il en partit aussitôt avec Le Mercier et se rendit à Versailles, où l'officier canadien remit son rapport, ainsi que les lettres de Vaudreuil et de Lévis[2].

Le *Bienfaisant* et le *Colibri* jetèrent l'ancre à Bordeaux. Vraisemblablement, la *Chezine* et la *Vénus* rentrèrent aussi en France.

Kanon fut reçu à la cour [3] et justement félicité de son audacieuse évasion, à laquelle la négligence surprenante des Anglais n'était cependant pas étrangère. Il ne retourna pas au Canada et revint à Dunkerque.

En 1760, des armateurs de ce port, Coppens, Cailliez et Bénard armèrent pour lui et le sieur Denel [4], lieutenant de frégate, l'*Harmonie*, de 350 tonneaux et 20 canons, et la *Félicité*, du Havre, pour aller trafiquer à Port-au-Prince. L'*Harmonie* se perdit et la *Félicité* fit seule la campagne.

un procès dont les pièces se trouvent aux Archives du département de la Gironde, fonds de l'Amirauté, 6 B 884 et 885.

On trouve dans la première de ces liasses un journal de mer du *Colibri*. Nau y confirme les récits de Kanon et de Gérard. Il mentionne en ces termes la perte du *Swinton*, qui marchait le dernier, aussitôt après le *Machault:* « Nous n'avons eu aucune nouvelle de celui-là, nous présumons qu'il a échoué ou que les Anglais l'ont endommagé. »

1. Le *Bienfaisant*, capitaine Gérard, se sépara des autres vaisseaux le 27 novembre par le travers de l'île Saint-Barnabé, captura le 19 décembre la goélette anglaise le *Prince-Ferdinand*, capitaine Campbell, partie de Londres pour la Côte de l'Or, et fut chassé, le 23, entre l'île d'Yeu et le Pertuis Breton par une frégate anglaise de 40 canons à laquelle il échappa, bien que médiocre voilier, à la faveur de la nuit. Cette même nuit, il eut connaissance de deux vaisseaux de guerre anglais, qu'il évita, et, le 24 décembre 1759, il entra dans la rivière de Bordeaux. *Rapport du capitaine Gérard.*

Joseph-Pierre-André Gérard, de Marseille, était, lors de l'expédition de 1759, le second de Courval, sur le *Bienfaisant*.

2. *Rapport du voyage de J. Kanon, commandant la frégate le* Machault, *sur son retour de Québec*. Arch. nat. Marine, reg. B⁴ 91 (campagnes), fol. 41 à 43. Mentionné par J.-Edmond Roy, *Rapport sur les Archives de France relatives à l'histoire du Canada*, Ottawa, 1911, in-8°, p. 224.

3. Il ne fut cependant pas présenté au roi, ainsi que la *Gazette de France* l'avait d'abord annoncé par erreur. Voir la *Gazette de France* du 5 et du 12 janvier 1760, 4e page.

4. Alexandre Denel, de Rouen, fut second capitaine du *Machault*, sous les ordres de Kanon, lors de l'expédition de 1759. (Rôle d'équipage du navire. Arch. dép. de la Gironde, Amirauté, liasse 6 B⁴ 14). Il est cité dans une lettre de Vaudreuil à Lévis, du 17 octobre 1759, t. VIII de la *Collection des manuscrits du maréchal de Lévis*, p. 129.

Le 16 avril 1761, Kanon fut autorisé à commander le *Colibri*, armé à Bordeaux, pour une course de quatre mois durant laquelle il ne devait pas toucher d'appointements [1].

Signalons que Jacques Kanon, sur le *Machault*, soit à l'aller, soit au retour, fit une prise, la *Marthilla*, de Tynemouth, dont le produit fut de 6,750 livres [2].



La seconde expédition de Desclaux.

La cour de Versailles, qui avait si incomplètement donné satisfaction aux demandes de Bougainville, était encore moins disposée à écouter Le Mercier. Elle décida cependant d'envoyer au Canada une nouvelle flotte marchande, moins importante que celle de 1759.

Le *Machault* et le *Bienfaisant* se trouvaient prêts. Le premier fut armé par Ravesies et Louis Cassan; le second, par Lamaletie. Quatre autres navires y furent adjoints : le *Soleil* et la *Fidélité*, armés par Desclaux, Bethmann et Imbert; l'*Aurore* et le *Marquis-de-Malause*, par Lamaletie [3]. Desclaux eut la direction et la responsabilité de l'armement et de la fourniture; ce fut lui qui passa le traité avec le gouvernement et à qui Cadet adressa le mémoire des vivres à envoyer. Il exigea dans sa soumission que Rostan fût tenu de donner tout l'aide possible et toutes les facilités pour la préparation de l'expédition [4].

Cadet demandait 18,000 quarts de lard, pesant 200 livres, sans pied ni tête; 8,000 ancres de lard de 50 livres chacune; 2,000 ancres de saindoux de 50 à 60 livres; 15,000 quarts de farine fine fleur; 10,000 de farine entière et 25,000 de farine gruaux, chacun de 180 livres; 150 tonneaux de vin rouge de Saint-Macaire et 100 quarts de vin blanc; 2,400 quarts d'eaux-de-vie de 16 veltes; 4,000 ancres d'eau-de-vie de trois veltes trois quarts; 100 quarts de vinaigre; 100 barils d'huile d'olive de 50 litres; 100 quarts de riz; 20 quarts

1. Renseignements fournis par M. Henri Malo. La commission de l'*Harmonie* est du 12 novembre 1760, enregistrée le 17. Il y eut 61 intéressés dans l'armement, qui monta à 300,000 livres et dont la police fut ouverte du 9 août au 12 septembre.

2. *Etat des prises et rançons faites par les corsaires armés en course et navires armés en guerre et marchandises dans le port de Bordeaux*. Arch. nat. Marine, reg. B⁴ 95, fol. 56, et tableau analogue, mêmes Arch., reg B⁴, 97, fol. 132 et v° et fol. 133.

3. Cf. les lettres de Berryer à Rostan, Versailles 2 mai et 28 novembre 1760. Arch. du Port de Bordeaux, reg. B² 18 (série Colonies). L'*Aurore* appartenait à Lamaletie.

4. « Condition inusitée et sans laquelle ces négociants faisaient difficulté de signer cette soumission. » Berryer à Rostan, *ibid.*, lettre du 2 mai 1760.

de prunes communes; 6,000 quarts de fèves et fayaux et 3,000 de pois; 200 frequins de beurre de 50 à 60 livres [1].

Rostan fit dresser un état des vivres embarqués, un état des munitions et marchandises et un certificat visé pour constater le nombre de tonneaux encombrés. Une copie de ces pièces fut adressée au ministre et une autre à Bigot pour que celui-ci pût vérifier dans la colonie si les qualités et quantités spécifiées dans le traité de Desclaux étaient exactement remises [2].

Les vivres — salaisons et farines — furent réunis et embarqués à Bordeaux par Desclaux. D'autres articles arrivèrent de Rochefort, notamment les couvertures et hamacs pour la troupe. Les soldats, venus de Rochefort et de l'île de Ré, furent dirigés sur Blaye. Ils eurent pour chef M. d'Angeac. Enfin, le commandement de la flotte fut accordé, en remplacement de Kanon, à Chenard Giraudais qui, selon l'usage en temps de guerre, reçut avec ses signaux un brevet de lieutenant de frégate pour la campagne [3].

L'expédition de 1760 ne pouvait être utile qu'à la condition d'arriver au Canada le plus tôt possible. Malheureusement il n'en fut pas ainsi, par suite des vents défavorables, du retard des recrues et d'une erreur de calcul dans le chargement.

La cour avait accordé 400 hommes de troupe; 200 d'entre eux se trouvaient à l'île de Ré et 200 à Rochefort; ce dernier détachement n'étant pas au complet, on recruta le surplus à Blaye. La question de la solde créa un nouvel embarras. Rostan et d'Angeac durent se porter garants des dépenses des officiers, l'intendant de la marine à Rochefort, M. de Ruis, s'étant trouvé hors d'état de leur payer un mois d'avances [4].

Le 5 avril, Rostan adressa au ministre les états de chargement et de répartition des officiers et soldats sur les navires; il lui fit part aussi d'une imprévoyance à laquelle il n'était plus temps de remédier. Les munitions envoyées de Rochefort ayant encombré beaucoup plus qu'on ne s'y était attendu, on n'avait pu embarquer, faute de place, 14 à 1,500 quintaux de farines, soit 801 barils, sur le *Soleil* et la *Fidélité*. Peu après, Giraudais dut mettre à terre 303 barils de farines qu'il se trouva dans l'impossibilité de prendre

1. De Montréal, 26 octobre 1759. Pièce publiée par A. Barbier, *La Baronnie de La Touche-d'Avrigny*, dans périodique cité, p. 368-369.
2. Le garde-magasin du Canada délivrait à l'arrivée un certificat de réception.
3. Berryer à Rostan, Versailles 8 février 1760. Arch. du Port de Bordeaux, reg. B² 18 (Colonies).
4. Berryer à Rostan, Versailles 4 avril 1760. Arch. du Port de Bordeaux, reg. B² 18 (Colonies).

sur le *Machault* et en avisa Berryer par un procès-verbal de déchargement. Les Canadiens furent donc privés de 1,104 barils de farines dont la plus grande partie était de première qualité [1]. D'autres articles encore ne purent prendre place sur le *Machault;* ils furent mis en vente et le prix en fut distribué aux archers de la marine, afin de les dédommager des voyages qu'ils avaient faits et des fatigues qu'ils avaient subies pendant l'armement, principalement pour faire ranger les équipages à bord [2].

Étant donnée l'importance de l'expédition de 1760, les armateurs n'eurent pas à se plaindre du gouvernement. Ils furent payés régulièrement, même à l'avance et touchèrent un bénéfice appréciable. Le fret des navires fut de 400 livres le tonneau et l'armement du *Machault* revint à 111,108 livres 17 sous. Sur la demande de Rostan, Ravesies, qui avait montré beaucoup d'activité et de dévouement pour la mise en état de cette frégate, reçut une commission de deux pour cent sur les frais d'affrètement. Le règlement de comptes fut plus difficile avec Desclaux et, après le départ de la flotte, on dut rédiger un nouveau traité. Le négociant avait offert de reprendre à son compte, au prix qui lui avait été consenti de 17 livres 10 sous le quintal, les barils de farines qu'on n'avait pas pu embarquer, mais Berryer ne voulut ni le dispenser de la retenue des 4 deniers pour livre réservée aux Invalides de la marine, ni lui laisser entre les mains, sur les 686,400 livres qui lui avaient été fournies en lettres de change, les 22,388 livres 7 deniers qu'il avait reçus en trop, représentant le prix de la farine non expédiée et la retenue des Invalides. Desclaux insista et parvint à garder cette somme, à imputer sur le prix non encore réglé du *Machault.* Il obtint même que les 1,104 barils de farine restassent au compte du Roi. Rostan eut ordre de les faire passer à Rochefort [3].

Cependant, Desclaux eut avec Berryer, au sujet des équipages, des difficultés qu'il explique ainsi dans une lettre à Cadet :

« Quant au *Machault*, le ministre l'a pris d'autorité pour servir à convoyer les vaisseaux de transport. Il n'a pas même voulu payer les gages qui sont dus aux équipages pour la campagne, de façon que ces équipages, nonobstant l'offre que nous leur faisions de leur abandonner le navire pour leurs gages, n'ont pas voulu s'en conten-

1. Les 303 barils destinés au *Machault* ne contenaient qu'un quart de farines secondes.
2. Berryer à Rostan, Versailles 2 mai 1760. Arch. du Port de Bordeaux, reg. B² 18 (Colonies).
3. Berryer à Rostan, Versailles 11 et 25 avril, 2 et 23 mai 1760. Arch. du Port de Bordeaux, reg. B² 18 (Colonies).

ter, sachant que le Roi le leur enlèverait. Ils nous ont attaqués personnellement en justice pour le paiement de leurs salaires et nous y avons été condamnés par sentence de l'Amirauté. Jugez, Monsieur, de l'embarras où nous devons être, car il nous est impossible de faire ce désarmement qui va à près de 80,000 livres. Nous tâcherons de gagner du temps[1]. »



TRAVERSÉE DE LA FLOTTE, COMMANDÉE PAR CHENARD GIRAUDAIS.

La flotte appareilla de la rivière de Bordeaux le 10 avril 1760, sous la direction de Chenard Giraudais, commandant le *Machault*. Elle comprenait, comme nous l'avons dit, cinq autres bâtiments : le *Bienfaisant*, 320 tonneaux, capitaine Jean Gramon; le *Marquis-de-Malause*, 354 tonneaux, capitaine Antoine Lartigue; la *Fidélité*, 450 tonneaux, capitaine Louis Kanon, dit Kanon le jeune; le *Soleil*, 350 tonneaux, capitaine Clémenceau, et l'*Aurore*, 450 tonneaux, capitaine François Demortier. Le *Machault*, de 500 tonneaux, armé de 20 canons de douze livres de balle et de 8 canons de six, portait 150 hommes d'équipage et des menues armes à proportion. Après lui, le *Marquis-de-Malause* et le *Bienfaisant* étaient les meilleures unités. Le chargement consistait principalement en farines[2].

Giraudais longea la côte d'Arcachon et, le 11 avril, vit venir à sa rencontre deux navires de guerre britanniques, une frégate aussi forte que la sienne et un vaisseau de 50 à 60 canons. Il fit à sa flotte le signal de sauve-qui-peut et se laissa chasser. Le *Machault*, excellent marcheur, tira à lui les Anglais qui le poursuivirent pendant deux heures et demie. La frégate put l'approcher à portée de canon, mais le *Machault* força de voiles et les ennemis distancés s'écœurèrent. Le gros vaisseau revira de bord et la frégate en fit autant après avoir tiré sa bordée. Giraudais envoya quelques coups de la sienne et continua son chemin.

1. Fragment de lettre publié par Barbier. *La Baronnie de La Touche-d'Avrigny*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1886, p. 376.

2. Les capitaines déclarèrent : sur la *Fidélité*, 1,900 barils de farines; sur le *Soleil*, 1,130; sur l'*Aurore*, 1,370; sur le *Marquis-de-Malauze*, 800; sur le *Bienfaisant*, 1,300. (Arch. du dép. de la Gironde, Amirauté, soumissions de capitaines de navire, reg. 6 B 102, v° 131 à fol. 134.)

Ce registre, d'une page pour chaque navire, portant le jaugeage et les signatures des capitaines et des armateurs, est notre seule source, avec le rapport de Giraudais, dont nous parlerons plus loin, pour le signalement des navires de 1760. Les rôles d'équipage de l'année sont en effet perdus, ainsi que les états de cargaison.

Bethmann et Imbert et Cie ont signé pour la *Fidélité* et le *Soleil*; Louis Cassan, pour le

Le 12 au matin, il rallia le *Marquis-de-Malause*. Le 19, il aperçut deux bâtiments et courut à l'un d'eux. C'était une prise d'un corsaire de Bayonne cinglant vers la France. L'autre, qui le rejoignit, était le *Bienfaisant*. Il n'eut connaissance ni de la *Fidélité*, ni du *Soleil*, ni de l'*Aurore*, qui s'égarèrent et se firent capturer [1].

Giraudais poursuivit sa route avec ses trois voiliers sans rien rencontrer. Le 15 mai, près de l'Ile-aux-Oiseaux, à l'entrée du Saint-Laurent, il s'empara d'un marchand anglais se rendant à Québec. Des lettres qu'il y découvrit lui apprirent qu'une douzaine de vaisseaux et frégates britanniques l'avaient prévenu dans l'estuaire depuis six jours et se trouvaient en vue de la capitale. Désormais, il était impossible de remonter le fleuve. Le capitaine du *Machault* réunit un conseil et décida de se mettre a l'abri dans la Baie des Chaleurs, au sud de l'embouchure du Saint-Laurent. Chemin faisant, il fit plusieurs prises, quatre le 16 mai, à la vue de Bonaventure et une le 17, près de l'entrée de la baie. Cette nuit même il mouilla au Petit-Bonaventure, appareilla le lendemain et pénétra plus avant dans la baie. Le 19 mai, il mouilla à six lieues du rapide de Ristigouche et expédia M. de Saint-Simon, officier canadien, avec tous ses paquets, auprès de Vaudreuil, à Montréal [2].

Vaudreuil, Lévis et Bigot, n'ayant plus l'espérance d'aucun secours, purent du moins communiquer avec la flottille de la Baie des Chaleurs. Malgré la victoire de Sainte-Foy (28 avril) et le second siège de Québec, Bigot désespérait de la colonie [3]. Lévis, faute

Machault; Lamaletie et Latuilière, pour l'*Aurore*, le *Marquis-de-Malause* et le *Bienfaisant*.

Gramon et Clémenceau avaient pris part à l'expédition de 1759.

1. « Par la voie d'Espagne, on apprend que deux de ces bâtiments, escortés par le corsaire le *Machault*, ont donné dans la Baie des Chaleurs où ils se sont réfugiés pour éviter les ennemis. Cette baie est à plus de deux cents lieues de Montréal. Deux autres ont été interceptés avant d'entrer dans le fleuve et le cinquième a péri corps et biens; il ne s'en est sauvé que seize personnes. » Rapport daté du 25 septembre 1760. Arch. nat. Marine, reg. B⁴ 98, fol. 8.

Dans une lettre à Rostan, Versailles 28 novembre 1760, Berryer mentionne la prise de la *Fidélité*, du *Soleil* et de l'*Aurore*. Arch. du Port de Bordeaux, reg. B² 18 (Colonies).

Le ministre parle du combat soutenu par le *Machault* contre les deux navires anglais dans une autre lettre à l'ordonnateur, Versailles 9 mai 1760 (*Ibid.*, mêmes registre et série). Rostan en avait été instruit par le capitaine de la prise faite par le corsaire bayonnais l'*Aurore*, et envoyée à Bordeaux.

2. *Journal de la campagne du sieur Giraudais sur le navire le* Machault. Arch. nat. Marine, reg. B⁴ 98 (campagnes), fol. 9 v° et fol. 10. — *Relation depuis notre départ de Royan jusqu'au jour de notre combat avec les Anglais, le huit juillet mil sept cent soixante* (ou rapport de d'Angeac). *Ibid.*, même registre, fol. 15 à 18.

Documents analysés par J.-E. Roy, *ouvr. cit.*, p. 225.

3. Bigot écrivait à Lévis, de Montréal, le 17 mai 1760 « Je vois que vous prenez le parti de tirer en longueur le siège. Je crains fort que vous soyez obligé de le lever sans avoir reçu les secours que le munitionnaire attend; ils tardent tant qu'il est à croire que le ministre ne les aura pas laissés partir, par des raisons d'État et de paix. Comme je n'attends que ces secours, n'y ayant pas d'apparence que la Cour envoie ici d'escadre, je doute qu'ils puissent vous suffire pour achever votre besogne. Ces deux navires (car il

d'hommes et d'artillerie, ne pouvait espérer reprendre la capitale. En outre, il manquait de marine et les Anglais ravitaillèrent aisément la place par eau. Lévis dut se replier sur Montréal. Poursuivi et entouré, il y capitula avec Vaudreuil et les derniers défenseurs de la colonie le 8 septembre 1760. La Nouvelle-France était pour toujours anglaise.



Destruction des navires de Vauquelain.

La destruction de notre marine avait précédé celle de nos troupes, en deux expéditions que les Anglais détachèrent successivement contre Vauquelain et Chenard Giraudais.

La flottille de Vauquelain et de Sauvage, comprenant les deux frégates l'*Atalante* et la *Pomone*, trois bâtiments moindres, l'*Amitié*, la *Marie* et le *Sioux*, et des bateaux plus petits, fut anéantie par l'escadre du contre-amiral Robert Swanton (mai 1760). Swanton, commandant le vaisseau le *Vanguard*, de 70 canons, ne prit qu'une part indirecte à l'action qui fut l'œuvre des frégates la *Diana*, de 32 canons, et le *Lowestoft*, de 28, commandées la première par Alexander Schomberg, la seconde par Joseph Deane. Elles accablèrent successivement la *Pomone*, au cap Diamond, qui amena, et l'*Atalante*, à la Pointe-aux-Trembles, à dix lieues en amont de Québec. Après une résistance poussée aux dernières limites, Vauquelain cloua le pavillon à son grand mât et jeta son épée dans le fleuve pour ne pas la rendre aux Anglais. On le conduisit, blessé, à Québec. Sa frégate dut échouer et fut brûlée. Les petits bâtiments, qui s'étaient dispersés, furent jetés à la côte et détruits[1].

Quelques jours auparavant, Swanton avait envoyé à Gaspé, au sud de l'embouchure du Saint-Laurent, Alex. Schomberg et la *Diana*, assistés de la frégate l'*Eurus*, de 20 canons. Un vaisseau

ne doit pas en venir un plus grand nombre) n'auront que du canon de 12 à nous donner et quinze à vingt milliers de poudre au plus; ce sera une petite ressource, parce que vous aurez consommé pour lors la plus grande partie de vos munitions. Peut-être que quelque autre secours inopiné nous arrivera et nous tirera d'affaire en nous faisant réussir. Le munitionnaire est bien surpris de ne pas voir arriver Kanon; je ne le suis point; cela est signe de paix. La semaine prochaine confirmera mon idée, si nous n'en avons pas de nouvelles... »

Lettres de l'intendant Bigot, p. 99, t. IX de la *Collection Lévis*.

1. William Wood, *The Logs of the Conquest of Canada*, Toronto, The Champlain Society, 1909, in-8°, p. 162-163 et 331-333. Lettres de Swanton (24 mai 1760) et de Schomberg.

Nous devons le dépouillement de cet ouvrage à M. G. Chinard, qui a bien voulu nous communiquer ses notes.

français chargé de provisions était signalé comme ayant passé l'hiver dans la baie. Schomberg l'y découvrit encore pris dans la glace et le captura. C'était le navire *Les Deux-Frères*, de 300 tonneaux et 20 canons, armé par Bethmann et Imbert et parti de Bordeaux à destination du Canada dans les premiers jours de septembre 1759, avec la goélette l'*Extravagante*, armée par Desclaux et appartenant à Cadet[1].

Le 9 mai 1960, Joseph Deane, sur le *Loweslofl*, était entré le premier dans Québec assiégé et avait salué la garnison anglaise de vingt et un coups de canon[2]. En apprenant sa venue, précédant celle de Swanton, Lévis, qui attendait l'arrivée de navires français, sentit l'inutilité de ses efforts et leva le siège de la place.



Combats de la Baie des Chaleurs.

L'amirauté britannique détacha ensuite contre la flotte de la Baie des Chaleurs une escadre de trois vaisseaux et de deux frégates sous le commandement de John Byron, le grand-père du poète[3]. Elle comprenait le *Fame*, de 74 canons, capitaine John Byron; le *Dorselshire*, de 70, John Campbell; l'*Achilles*, de 60, Samuel Barrington; le *Repulse*, de 32, John Carter Allen, et le *Scarborough*, de 20, John Stott.

Le gouverneur anglais de l'Ile Royale, Lawrence, fut avisé par un chef d'Indiens Richibuctos de l'endroit où s'était réfugiée la flotte de Bordeaux. Byron, qui était à l'ancre à Louisbourg, fit voile aussitôt et, favorisé par un bon vent, entra dans la Baie des

1. Même ouvrage, p. 331-332, lettre de Swanton. *Journal de Lévis*, p. 236. *Knox's Historical Journal*, éd. Doughty, t. II, p. 431.

Les deux rôles d'équipage ont été délivrés par Rostan, le 31 août 1759. (Arch. dép. de la Gironde, Amirauté, rôles d'équipage, liasse 6 B 414.)

L'*Extravagante*, de Québec, 70 tonneaux, armée de 6 pierriers, portant 18 hommes d'équipage, capitaine Jean Barré, de Granville, était chargée de 235 barils de farines, 50 de bœuf salé, 45 d'eaux-de-vie et 4 tonneaux de vin. Nous ne pouvons dire quel fut son sort.

Les Deux-Frères, de Bordeaux, 93 hommes d'équipage, capitaine François Boucher, de La Rochelle, était un ancien navire anglais : le *Prince-George*, corsaire de Londres, L'état de cargaison manque.

2. Wood, *ouvr. cit.*, p. 162.

3. Le commodore Byron, né le 8 novembre 1723, était un marin d'une énergie et d'une habileté peu communes, que ses aventures de mer avaient rendu très populaire en Angleterre. Il avait pris part à l'expédition d'Anson autour du monde (1740) et, malgré un naufrage et l'abandon de ses compagnons, était parvenu à regagner sa patrie, en 1745, après des fatigues incroyables. Il se distingua pendant la guerre de Sept ans, commanda, en 1764, un voyage de découvertes dans les mers du Sud, fut gouverneur de Terre-Neuve en 1769 et prit part à la guerre de l'Indépendance américaine. Il mourut à Londres le 10 avril 1786. Il a publié des récits de ses expéditions. Cf. Kingsford, *The History of Canada*, t. IV, p. 414 (note).

Chaleurs et remonta la rivière de Ristigouche. Giraudais et d'Angeac s'étaient préparés à la résistance et avaient établi un camp pour leurs hommes. De nombreux Acadiens étaient venus les joindre. Mourant de faim, ayant passé l'hiver dans une misère atroce, ils étaient accourus dès l'annonce de l'arrivée d'une flotte française. On leur fournit des vivres et des armes et ils contribuèrent aux travaux de la défense. Comme il restait très peu de biscuit à bord des navires, on construisit des fours pour faire cuire du pain. Les chaloupes des bâtiments servirent à la pêche [1].

Le 12 juin, Giraudais expédia comme découverte une de ses prises, goélette de 6 canons, 10 pierriers et 47 hommes, commandée par Lavary Le Roi, lieutenant à bord du *Machault*. Elle n'eut connaissance, jusqu'au 22, que de quelques embarcations acadiennes qui venaient chargées de monde rejoindre la flottille. Ce jour-là, elle fut attaquée par quatre berges anglaises. Lavary Le Roi, voyant approcher le vaisseau de 74 que montait Byron, dut échouer et abandonner sa découverte. Il revint à bord du *Machault* et l'équipage se dispersa dans les bois.

Le 24 et le 27, les Français eurent connaissance des deux autres vaisseaux et des deux frégates. Giraudais remonta la rivière le plus haut qu'il put et fit mettre à terre les cargaisons du *Machault*, du *Bienfaisant* et du *Marquis-de-Malause*. Il fit aussi couler plusieurs petites unités dans le chenal et soutint cette chaîne par une batterie de 4 pièces de douze et 2 de six, qu'il acheva d'établir dans la nuit du 26 au 27. La défense en fut confiée à M. de La Vallière, capitaine, ayant sous ses ordres 60 hommes de troupe, une centaine d'Acadiens et quelques sauvages.

Le *Fame*, faisant sonder le canal, remonta jusqu'à la distance de trois lieues de la batterie française, et, essayant d'atteindre l'emplacement favorable, toucha la côte. Une journée de travail avec l'aide des berges permit de le remettre à flot. Le lendemain, les frégates arrivèrent et ouvrirent le feu. Le *Fame* sortit du canal et pointa ses canons contre la batterie. Celle-ci, prise de flanc, ne résista plus et fut abandonnée. La Vallière fit crever ses canons et battit en retraite.

1. Giraudais insiste sur le dénuement des familles acadiennes. D'Angeac, dans son rapport au ministre, est encore plus explicite. « J'ai trouvé, dit-il, dans ce séjour de misère plus de mille cinq cents âmes exténuées d'inanition et mourant de faim, ayant été obligées de manger des peaux de castors pendant tout l'hiver, à qui j'ai fait donner une demi-livre de farine par jour et un quarteron de bœuf, en attendant les ordres de M. le marquis de Vaudreuil. Ce petit secours les a tirées des portes de la mort, ce que je continue jusqu'à ce jour. »

Nos navires s'enfoncèrent dans la rivière le plus loin possible, les frégates anglaises s'allégeant pour les suivre et les vaisseaux tirant sur leurs chaînes, les matelots restant dans les chaloupes bien qu'exposés à un violent feu de chasse. Deux nouvelles batteries arrêtèrent quelque temps les Anglais, établies sur deux pointes, l'une au sud, l'autre au nord de la baie, de façon à croiser leurs feux.

La batterie sud, commandée par Gilbert, lieutenant du *Machault*, n'avait que 3 canons de quatre et était défendue par des officiers et marins pris sur les trois navires, des Acadiens et des Peaux-Rouges. Elle repoussa deux fois une goélette qui l'attaqua avec du canon de six, mais ne put tenir dès que le *Repulse* et le *Scarborough* l'attaquèrent.

La batterie nord, plus forte, garnie de 3 canons de douze et 2 de six pris sur le *Marquis-de-Malause*, était aux ordres de Reboul, premier lieutenant de Chenard Giraudais, soutenu par 30 soldats commandés par Du Bois Berthelot. En outre, le *Machault* l'appuyait, embossé au milieu du chenal, en présentant son bâbord à l'ennemi, avec 13 canons de douze et 1 de six, dont 10 à bâbord et 3 à tribord, au cas où les berges anglaises l'eussent pris à revers. Une partie des équipages était à la batterie Reboul; l'autre s'occupait à haler tous les petits bâtiments chargés des effets du Roi; 70 matelots restèrent pour défendre le *Machault*, ainsi que 45 hommes de d'Angeac.

Le 8 juillet, vers cinq heures du matin, les frégates de Carter Allen et de Stott s'approchèrent, accompagnées d'une goélette de 4 canons de six et de 17 berges portant chacune de 25 à 30 hommes. Le combat dura jusqu'à onze heures et fut terrible entre le *Machault* et le *Repulse*[1]. La grande frégate britannique reçut des coups à l'eau, mais écrasa son adversaire. Le *Machault* criblé, avec huit pieds d'eau dans la cale, perdit 30 tués ou blessés. Giraudais se décida à y mettre le feu et incendia aussi le *Bienfaisant*, trop dégarni d'artillerie pour garder encore quelque valeur. Il ne toucha pas au *Marquis-de-Malause*, par égard, dit-il, pour les 60 prisonniers anglais qui se trouvaient à son bord. Quant à la batterie de Reboul, elle fut aisément détruite par le feu des frégates, malgré une belle résistance.

Carter Allen et Stott lâchèrent alors sur les petits bâtiments

1. Selon Giraudais, la plus forte des frégates (le *Repulse*) avait 26 canons de douze et 10 de six; l'autre, 26 canons de neuf, les équipages complets et des renforts fournis par les trois vaisseaux de guerre.

chargés des effets du Roi la goélette et les berges, qui incendièrent ceux à qui nous ne pûmes mettre le feu nous-mêmes. Les Anglais explorèrent ensuite le *Marquis-de-Malause*, reprirent leurs prisonniers, livrèrent le bâtiment aux flammes et se retirèrent à onze heures du soir. La destruction de la flotte de Bordeaux était totale après dix-sept jours d'opérations.

Le lendemain 9 juillet, les deux frégates descendirent la rivière et rejoignirent les vaisseaux. Le 17, toute la flotte de Byron était partie. L'expédition avait été très bien menée par le commodore qui trouva, au reste, des adversaires aussi avisés et tenaces que le permettait la disproportion des forces. Les Anglais n'eurent que 4 tués, 9 blessés et 6 disparus. De notre côté, sur 3 à 400 hommes de troupes et un millier d'Acadiens, nous n'eûmes que les morts du *Machault*, mais 25 voiliers étaient détruits et notre perte matérielle se montait à 300,000 livres sterling [1].

Byron rasa le village de 200 maisons établi par d'Angeac et Giraudais [2], mais il ne poursuivit pas dans l'intérieur des terres les restes des soldats et des matelots. Parmi ceux-ci, 7 officiers et 200 soldats furent rapatriés par les Anglais après la capitulation du Canada.

Les historiens canadiens reprochent à Byron d'avoir abandonné les Acadiens et de les avoir laissés en proie aux intempéries de l'automne et de l'hiver [3]. Il est vrai que les Acadiens avaient fait acte de combattants et n'avaient cessé durant toute la campagne de faire à la Grande-Bretagne une guerre de course très dangereuse. L'expédition de la Baie des Chaleurs eut pour effet de faire cesser toutes les tentatives des corsaires.

*
* *

Retour de Chenard Giraudais.

Le jour même du départ de Byron, le 17 juillet, M. de Saint-Simon revint de Montréal, apportant la réponse de Vaudreuil [4].

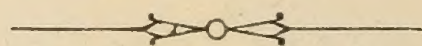
1. Journal de Giraudais; rapport de d'Angeac; lettre de Carter Allen, écrite à bord du *Repulse*, à Halifax, le 2 août 1760, publiée par Wood, *The Logs of the Conquest of Canada*, p. 333-334.
Le meilleur récit de l'expédition de la Baie des Chaleurs est celui de Kingsford, *The History of Canada*, t. IV, p. 414-416.
2. Ce village n'était qu'un amas de cabanes qu'on avait nommé la Nouvelle Rochelle. Cf. Casgrain, *Un pèlerinage au pays d'Évangeline*, Montréal, 1888, in-8°, p. 16-18.
3. Ferland. *Cours d'histoire du Canada*, p. 609-610. — R. Waddington, *La guerre de Sept ans*, t. IV, p. 365-366.
4. Maurès de Malartic, dans son *Journal des campagnes au Canada*, Dijon, 1890, p. 335, écrit : « le 13 [juillet 1760], deux officiers de la marine sont arrivés de l'Acadie

Celui-ci ordonnait à Giraudais de s'embarquer avec ses paquets dans sa frégate et d'aborder au premier port français, allié ou neutre. Le capitaine arma une goélette acadienne et fit voile sans être inquiété. Le 10 août, il était près de Bonaventure et le 3 septembre, il aborda à Santander après avoir subi treize heures de chasse au détroit de Belle-Isle. Il ne lui fallut que treize jours pour passer d'Amérique en Europe. En octobre, il remit son rapport à Versailles, ainsi que les lettres de Vaudreuil. Celles-ci valurent à Rostan d'être accusé de négligence par le ministre. Le gouverneur se plaignait de la mauvaise qualité d'une partie des vivres embarqués sur le *Machault*, le *Bienfaisant* et le *Marquis-de-Malause*; il s'y était trouvé du cheval et du bœuf pourri, et les soldats à qui ces provisions étaient destinées, n'ayant pu en manger, avaient été très mal nourris durant la traversée[1].

Après cette campagne qui le mit en valeur, François Chenard Giraudais revint à Saint-Malo, puis à Bordeaux. On l'y retrouve en 1761 capitaine du corsaire l'*Arlequin*, qui fit de nombreuses prises. Plus tard, en 1766-1769, sur la flûte l'*Etoile* il fut le compagnon de Bougainville lors du célèbre voyage de circumnavigation de la frégate la *Boudeuse*.

chargé des paquets de la Cour. Ils disent que les trois vaisseaux sont dans la Baie des Chaleurs et qu'ils n'ont aucune connaissance des autres vaisseaux partis avec eux. Si on eût fait partir ces vaisseaux en février, nous eussions repris Québec et conservé le Canada. » Quelques lignes plus haut, il dit que Saint-Simon partit de Montréal le 9 juillet.

1. Berryer à Rostan, Versailles 5 décembre 1760. Arch. du Port de Bordeaux, reg. B² 18 (Colonies).



Extrait de la *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, VIIIe année, nos 5 et 6, 1915.

Bordeaux. — Imprimeries Gounouilhou, rue Guiraude, 9-11.

